

ST-JUSTIN
VENDREDI.
8 OCT. 1943.
VOL. XXII,
NO 49.
Rédigé en
collaboration.

L'Écho de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Props.

— 0 —

Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00
E.-Unis - \$1.50

Rédaction et
administration:
Saint-Justin,
cté Mask.

NAISSANCES !

Il n'y a pas que l'Écho de Saint-Justin à s'occuper des naissances. En effet, "La Boussole", 2 octobre 1943 publiait un article de B. d'Angers sur la dénatalité. Je vous le donne in extenso.

Depuis quelques années, on a dit un peu partout que "par le seul jeu de l'accroissement naturel, le groupe français, qui actuellement est le plus important en nombre, de tous les groupes raciaux du Canada pris individuellement, serait, dans une trentaine d'années, plus important que tous les groupes anglo-saxons réunis". (Notre milieu, p. 331)

Nos compatriotes de langue anglaise croient volontiers à ce danger. L'abbé A. Maheux, qu'on ne saurait soupçonner d'anglophobie, nous en parlait dans son dernier livre: "Une femme de langue anglaise et de religion catholique, écrit-il, se trouvait notre hôtesse à la campagne. La famille voisine, pauvre d'argent, était riche d'enfants. Je la montrai à cette Anglaise, avec une poussée de fierté qui me paraissait très légitime. Sa réponse me fit sortir de mon illusion. Elle regardait tout ce petit monde, et, avec un insolent mépris, elle se contenta de s'écrier: "What dirty pigs!" Ce sont là des choses difficiles à avaler et à oublier. Cette femme n'avait qu'un seul enfant: elle croyait avoir accompli tout son devoir, en ne laissant sur terre qu'un seul être humain pour en remplacer deux, elle et son mari; elle pensait que le nombre des enfants n'avait qu'un sens, la satisfaction d'un bas instinct. Ce sentiment de mépris, cette attitude de mépris, je l'ai saisie chez d'autres... Il y a des Anglais qui voient dans nos familles nombreuses le signe d'une ambition dangereuse, celle de peupler le pays au point de dominer".

Bien que la famille anglo-canadienne ait une moyenne de naissance plus faible que la nôtre, il ne faut pas déduire que nous conservons une grosse majorité. En 1938, par exemple, naissaient 45,864 enfants d'origine anglaise, 20,612 d'origine irlandaise, 21,309 d'origine écossaise. Voilà 87,785 nouveaux venus qui parleront anglais. Pendant la même année, s'ajoutaient à la population canadienne-française 87,341 enfants. Le résultat est très beau; cependant, les anglo-saxons conservaient une majorité de 44. Si l'on considère, d'autre part, que la moyenne des Canadiens-français est de 200 enfants par 1,000 familles, que la moyenne anglo-saxonne est de 100, et que la population anglaise double nôtre, ou presque, il s'ensuit que, avec la dénatalité croissante, nous ne pourrions dépasser en nombre le groupe anglo-saxon avant quelque cent ans; (il faut aussi tenir compte de l'immigration d'après-guerre).

Cependant, la situation changera si le taux des naissances, ou la vitalité infantine augmentent. En 1931, il se trouvait 466,000 femmes mariées dans la province; et cette année-là, naquirent 83,606 enfants, soit 179.4 par mille. En 1940, on a enregistré 82,957 naissances, et en 1941 près de 88,000. Malheureusement, cette majorité de 5,143 sur 1940 a été considérablement baissée; car il y eut 850 décès de plus qu'en 1940. Ainsi en 1931, le pourcentage des enfants décédés était de 112.9, et en 1939 — il y a eu beau progrès — de 78.0, par 1,000 naissances.

Quoique le taux des naissances soit encore très beau, il est "nettement en baisse depuis trente ans". (R. T.) Les principales causes — on les signale dans "Notre Milieu" — sont le bouleversement économique, la désertion des campagnes. Il faut ajouter aussi, dans certains cas, le manque d'esprit chrétien.

Actuellement dans notre province, on estime à 388,041 les familles urbaines et à 196,211 les familles rurales. 47,404 familles rurales et 104,175 familles urbaines n'ont pas d'enfants. 15,083 familles R. et 22,988 familles U. ont 5 enfants, 3,491 familles R. et 2,511 familles U. ont dix enfants. Et, ont douze enfants, ou plus, 1,832 familles R. et 1,034 familles U. Le taux est respectivement de 3.22 (U.) et de 4.19 (R.).

Jetons, pour terminer, un regard sur le passé. Nous verrons que nos grosses familles de six ou sept enfants font petite figure devant celles de nos ancêtres.

L'abbé Ferland (1, p. 50) dit qu'un soldat de Montcalm avait 250 descendants. Bracq rapporte que le grand-père du Cardinal Bégin comptait à sa mort, 324 descendants directs. Et P.-A. de Gaspé laissait, pour sa part, 115 enfants et petits-enfants.

Le premier ministre Ouimet était le vingt-cinquième enfant de la famille. La famille de Mgr C. Roy comptait vingt enfants. Le premier ministre Taschereau croit que l'un de ses ancêtres avait trente-six enfants. Enfin Mgr E. Chartier rapporte que, pendant quatre générations, ses ancêtres ont eu chacun dix-sept enfants.

Il y a plusieurs années, rapporte De Celles, le gouvernement de la province de Québec s'engagea à donner à toute famille de 12 enfants vivants, cent acres de terre. En moins d'un an, 3,000 personnes réclamèrent ce privilège.

En 1910, seule la Roumanie avait un plus haut taux de naissance que le nôtre. Actuellement, la situation est plus indécise. Seulement, nous espérons que la guerre et tout ce qu'elle traîne après elle, ne nous enlèvera pas l'espoir de voir notre race non pas dominer, mais égale en droits comme en nombre, nos com-

ALPHONSE LUSIGNAN

1843 — 1892

HOMME DE LETTRES

Le 27 septembre dernier, marquait le centenaire de la naissance de Alphonse Lusignan. Nous croyons intéresser les lecteurs en donnant le *curriculum vitae* de cet homme de lettres:

Alphonse Lusignan naquit à Saint-Denis-sur-Richelieu, le 27 septembre 1843. Il était le fils de Alphonse Lusignan, patriote de 1837 ayant été blessé à la bataille de St-Denis, le 23 novembre 1837. Il fit ses études classiques au collège de St-Hyacinthe et les finit à 16 ans. En 1859, il prit la soutane et remplit la charge de secrétaire du supérieur du séminaire de St-Hyacinthe. Il la garda trois ans et enseigna à St-Hyacinthe et au séminaire de Montréal et de nouveau à St-Hyacinthe. Il la quitta en 1862, après avoir passé un mois dans la Compagnie de St-Sulpice. Après avoir abandonné l'étude de la théologie, il suivit les cours de droit à l'Université Laval, de Québec.

Tout en étudiant, il écrivit dans les journaux: "La Tribune", "L'Union Libérale", "Le Journal de St-Hyacinthe", et "La Nation".

A. Lusignan fut admis au Barreau en décembre 1868. Reçu avocat il ouvrit son bureau à St-Hyacinthe où en 1871, il était en société avec Firmin-A. Baudry. Durant son séjour à St-Hyacinthe, il publia le "Weekly Review". Il était le secrétaire correspondant de l'Institut Canadien de St-Hyacinthe. Il fut pendant trois ans éditeur du "Pays".

En 1873, A. Lusignan fut nommé secrétaire de l'honorable Antoine-Aimé Dorion, ministre de la Justice. Lors de la nomination de ce dernier à la charge de juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, en 1874, A. Lusignan fut nommé chef de la correspondance française, du ministère du Revenu, emploi qu'il devait occuper jusqu'à son décès en 1892.

En 1882, il fut un des membres fondateurs de la Société Royale du Canada. Il fut aussi l'un des membres de la Société des "Dix", d'Ottawa.

A. Lusignan avait épousé Malvina Mélançon. Il est décédé à Ottawa, le 5 janvier 1892, étant âgé de 48 ans. Une de ses filles: Anne-Marie-Antoinette est décédée à Ottawa, le 2 janvier 1937 âgée de 54 ans, l'autre, Mme Beauchesne demeure à Montréal, sur la rue Sainte-Famille.

Parmi ses oeuvres on remarque: Recueil de chansons canadiennes et françaises, Montréal, 1859, 360 pp.; L'École Militaire de Québec, Montréal, 1864; Jurisprudence canadienne, Montréal, 1872, 305 pp.; Coup d'oeil et coups de plume, Ottawa, 1884, 342 pp.; Fautes à corriger, une chaque jour, Québec, 1890, 179 pp.

Du Vern.

patriotes de langue anglaise.

Et il a parfaitement raison B. d'Angers. C'est bien beau de mettre des enfants au monde, mais il faut leur conserver la vie, leur donner les forces nécessaires, leur faire accumuler des réserves afin que leur santé puisse surmonter sans difficulté les obstacles physiques qu'ils rencontreront sur la route. Aidons nos médecins à baisser la mortalité infantile, et profitons de tous les organismes qui aident à protéger la santé.

GUILLAUME MASSE

SOEUR GENEREUX !

EN HOMMAGES.

Il y a de ces noms qui coulent doux comme le miel, de ces noms dont le seul énoncé fait chaud au coeur.

Soeur Généreux quel nom bien porté. Qui ne la connaît, à Louiseville, qui ne l'a pas rencontrée, son petit sac noir à la main, le sourire discret, malgré les fatigues et le poids de l'âge, dans une course inlassable vers le domicile de ses pauvres de Louiseville. Et cela, depuis le 21 juin 1926. Déjà dix-sept ans au service de nos pauvres, des nôtres...

Mais il y a plus: et c'est ça qui est admirable: Voilà 50 ans que Soeur Généreux en plus d'être au service de Dieu combine toutes sortes de projets pour le bien-être des pauvres. Des fêtes grandioses ont commémoré ce riche anniversaire, à Montréal, au cours de l'été dernier. Et bientôt, très certainement au cours de ce mois, à Louiseville, cette fois, un chaud courant de sympathie entourera à notre hospice local, la vaillante religieuse, au coeur d'or qui fut durant dix-sept ans à Louiseville, l'âme même de la charité.

Outre le budget formidable de bonnes actions, de charité, de compassion, de sollicitude, de mansuétude que Soeur Généreux a à son compte de banque spirituelle, les familles nécessiteuses essaieront de liquider auprès d'elle la grande dette de reconnaissance qu'elles ont contractées pour tant de services efficacement rendus.

Que le témoignage d'estime qui lui sera prochainement rendu — dès son retour de vacances — soit le symbole de l'estime et de l'attachement de toute la population de Louiseville à son endroit. Que la Providence nous garde longtemps encore cette religieuse d'élite à la personnalité aussi attachante et à l'humilité si profonde.

Au nom des citoyens de Louiseville, nous offrons à Soeur Généreux le bouquet de nos hommages, nos vœux ardents de longue vie, nos remerciements pour tant de services rendus.

Une vie comme celle de Soeur Généreux est une vie nécessaire à la vie collective de Louiseville...

Paul-N. VANASSE, Avocat.

L'INDESIRABLE

La conduite d'Ottawa envers le parti communiste canadien — il est plus dangereux qu'on le croit — vient de trouver sa justification dans l'attitude du gouvernement de la Suisse à l'égard du même parti. Ce gouvernement a lui aussi refusé de lever l'interdiction qui frappe le communisme dans cet Etat.

Il y en a qui jugent cet ostracisme injuste et néfaste. En étudiant de près toutes les requêtes tendant à rétablir le communisme dans des droits suspects, on comprend davantage le danger de ce parti pour un pays qui désire assurer sa sécurité. Le parti communiste n'est donc pas proscrit pour des raisons politiques, mais pour protéger les intérêts nationaux.

Ce sont bien ces mêmes motifs qui ont fait agir nos autorités fédérales et, particulièrement le distingué ministre de la Justice au Canada, quand ils ont carrément refusé la levée d'interdiction lancée contre le communisme. Ici, comme dans les autres pays, ce parti est à juste titre jugé dangereux et indésirable. Par sa nature, les buts qu'il vise, il tend à renverser des coutumes séculaires, des institutions nécessaires à notre vie communautaire, et ébranle les bases de l'ordre public en prêchant des révolutions sociales et é-

conomiques, il veut substituer des doctrines malsaines aux principes qui ont toujours régularisé notre vie collective.

Parce que le communisme recrute ses membres en Russie, on prétend que le Canada fait injure grave à un pays combattant actuellement pour une même cause que la nôtre, et faisant partie des Nations alliées. Il faut distinguer: le communisme est détestable, inadmissible dans un pays chrétien comme le nôtre: le peuple russe qui a combattu avec un héroïsme sans égal conserve toute notre sympathie. Nous ne la lui avons pas marchandé dans le passé.

Le Canada en plein essor industriel ne peut assurément pas héberger un parti aussi équivoque. En persistant dans l'attitude qu'ils viennent d'adopter, nos gouvernements nous protègent de façon efficace. Le communisme est un ogre qui nous dévorerait vite, en nous faisant esclaves. Personne n'est intéressé à se faire détruire. Il faut congatuler le gouvernement d'Ottawa de l'avoir si bien compris...

P. V.

M. CAMILLE DUCHARME A LA RADIO.

M. Camille Ducharme, Rédacteur-Gérant du "Courrier de Berthierville" se fera entendre à Radio Canada, mercredi soir prochain, à 10.15 hres, sous la rubrique: "Les Hebdomas et le Temps Présent". Il donnera une causerie de quinze minutes. M. Ducharme parlera de la région desservie par "Le Courrier de Berthierville". Soyons aux écoutes!

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Vraiment...

Tu la détestes? Comme tu l'aimes alors!

L'Emprunt qui vient ne saurait, encore, manquer son coup avec le bas de laine. Celui-ci, même vide, vaut son pesant d'or...

A quand l'ouverture, par Ottawa ou par Québec, du deuxième front électoral? A-t-on songé assez à la menace d'une paix séparée entre les éléments de l'Opposition?

Deux confrères à l'honneur: Harry Bernard, à qui l'Institut Rockefeller fait visiter, pour trois mois,

les Etats-Unis littéraires, et Georges Bonin récemment, élu à la présidence de la Chambre de Commerce de Beauceville. Ce sont deux Lacordaire mais ils permettront aux boys, qui les félicitent, de trinquer à leur bonne santé...

Le gouvernement s'est rendu à la requête des travailleurs Catholiques qui protestaient contre l'édit fédéral qui défendait la fabrication du complet à deux pantalons. En effet, le gilet est encore bon quand un pantalon est usé et la vraie économie réside dans la possession d'un deuxième pantalon. Comme quoi, les raisons de la bureaucratie n'ont souvent rien à voir avec la raison elle-même.

On nous prédit, pour avant long-temps, la gratuité du manuel scolar-

re, au grand soulagement des parents qui se saignent, à cœur de septembre, pour l'achat d'une montagne de manuels épais, indigestes, souvent mal faits du point de vue pédagogique. Espérons que la gratuité nous vaudra son dérivé précieux: l'uniformité du manuel. Naturellement il faudra surveiller ces textes uniformes qui seront, en définitive, choisis par le gouvernement puisque c'est lui qui paiera. Quand même, il reste que le livre de classe gratuit devrait, en principe, amener dans notre enseignement primaire certaines réformes dont il a rudement besoin.

En effet, comme le réclame "Le Saint-Laurent", pourquoi pas, au nom d'une décentralisation bienfaisante, un bureau, à Québec, de l'assurance-chômage? Le bureau de Montréal, ainsi décongestionné, serait en mesure de donner aux assurés un service qui, dans le moment, se fait par trop tirer l'oreille... En Ontario, on a divisé entre les trois bureaux payeurs de Toronto, London et North Bay le total de '42 à '43, de 8,386 réclamations. Dans le même temps, le bureau de Montréal a été confronté par quinze mille cent-soixante-huit réclamations, explique notre confrère de la Rivière du Loup. Brigadier, pardon, Paré, vous avez raison...

Aux pays totalitaires, c'est le contrôle d'Etat qui dicte aux contribuables ce qu'ils doivent acheter. Ils n'ont pas le choix que suppose la publicité commerciale. Celle-ci, en effet, n'est pas tolérée par un gouvernement socialiste, comme nous l'indique, par exemple, le credo politique du C. C. F. La réclame commerciale est caractéristique du régime démocratique. Incidemment, le bannissement de la publicité, en outre de bien mal servir les intérêts du consommateur, présente, en corollaire, le petit désavantage de supprimer la liberté de la presse qui vit de son annonce. Sans revenus indépendants, le journal n'a qu'une voie à suivre et elle est bien tracée: flatter le Régime au pouvoir. Ce sont là quelques-unes des réflexions de chevet jetées, l'autre jour, au club des annonceurs, à Montréal, par Elliot Warburton du haut commissariat britannique à Ottawa. La presse connaît en Angleterre, une liberté qu'elle est en train de perdre, petit à petit, au Canada. Suspendu par la la faim, ou par un édit arbitraire sur parchemin, cela revient au même. C'est comme qui dirait mordu par un chien ou par une chienne...

VOUS POUVEZ COUPER LE BOIS DE CHAUFFAGE SANS VOUS INQUIETER DE VOS PRIVILEGES D'AGRICULTEURS

Que le cultivateur, le travailleur agricole et le bûcheron se rendent bien compte que leur concours est indispensable dans la campagne contre la disette menaçante du bois de chauffage. Il nous faut produire IMMEDIATEMENT des réserves suffisantes et donner au bois le temps de sécher, si nous espérons cet hiver être en mesure de parer aux mauvais effets d'une disette sur la santé publique et sur notre effort de guerre.

On a besoin TOUT DE SUITE de 3,000 hommes de plus pour la forêt. La coupe du bois de chauffage jouit d'une haute priorité; c'est un travail bien payé. Le Service Sélectif a déjà annoncé que des dispositions spéciales ont été arrêtées afin de

CE QU'ON LISAIT DANS "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN" IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 1er OCTOBRE 1923

SAINT-JUSTIN

M. F.-D. Baril, fils de notre concitoyen M. Pierre Baril, est revenu d'Europe ces jours derniers. Il y était allé en qualité de directeur du 20e Pèlerinage national canadien à Lourdes et Rome organisé par les Agences de Voyages Jules Hone de Montréal.

MM. Louis Clément et Simon Gagnon nous sont revenus enchantés d'une promenade de trois mois au Minnesota et à différents endroits du Michigan. Ils se proposent bien d'y retourner l'an prochain.

M. et Mme Joseph Toupin sont allés aux Trois-Rivières la semaine dernière rendre visite à leur fils Edgar, élève au Séminaire.

M. et Mme Henri Casaubon et leur fils Lucien, sont revenus enchantés d'une promenade de huit jours chez leurs parents et amis de Ste-Sophie de Lévis. Ils ont fait le trajet en voiture.

M. et Mme John Rowan et leurs enfants d'Albany, N. Y., de passage chez leurs parents de Maskinongé et Saint-Justin. Mlle Marie-Rose Paquette fille de M. P.-O. Paquette est partie avec eux pour une promenade de quelques mois aux Etats-Unis. Ils font le voyage en auto.

Mlle Simone Dusseault de St-Grégoire et Mme J.-E. Desjardins de Montréal étaient en promenade ces jours derniers chez Mme E.-M. Chapdelaine.

Mlles Berthe et Alice Chapdelaine sont allées faire une promenade de quelques jours à Montréal.

M. Alphonse Gagnon de Montréal était de passage chez son père M. François Gagnon.

UN MORTEL ACCIDENT A ST-BARTHELEMI

Mme Honoré Dufresne, de cette paroisse, est morte victime d'un accident. Alors qu'elle se rendait aux champs, en voiture, pour traire les vaches, accompagnée de Mme Magloire Dumontier et de sa fille, son cheval s'affola et alla accrocher la voiture dans un tronc d'arbre, près du couvent; Mme Dufresne fut jetée dans les roues de la voiture et mortellement blessée. On appela M. le curé Bonin, qui eut le temps de l'administrer avant sa mort. Mme et Mlle Dumontier n'ont pas été blessées.

Mme Honoré Dufresne, née Georgina Lajoie, était âgée de 56 ans et laisse, outre son mari, un fils Antonio; deux filles: Alice (Mme Romulus Ladouceur) et Eveline; son père, M. Adolphe Lajoie; quatre frères: Pierre, Adolphe, Joseph et Ernest Lajoie; quatre sœurs: Rosanna (Mme Urgel Plante), Modeste (Mme Anaclet Plante), de Providence, R.I., Henriette (Mme Zéphirin Thibault), de Montréal; Rosilda (Mme Joseph Belleville), de Montréal.

ST-LEON

Mercredi le 29 août dernier Monsieur Alfred Lesage de cette paroisse conduisait à l'autel Marie-Antoinette Livernoche de la paroisse de Louiseville, M. Philorum Livernoche servait de témoin à sa fille et M. Alfred Lesage à son fils, Mlle Flore Lesage et M. Joseph Livernoche accompagnaient les mariés ainsi que Mlle Rachel Desjarlais et M. Henry Lesage. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J. Rinfret, vicaire et directeur des Enfants de Marie.

CHUTES SHAWINIGAN

Le 29 août dernier Mlle Lucèce Lebeau fit ses adieux au monde pour entrer chez les Rév. Filles de Jésus. Nous lui souhaitons bonheur et longue vie.

NOUVELLE METHODE SENSATIONNELLE DE Récupérer DES VIEUX MEUBLES

AVANT **APRES**

Avez-vous un vieux chiffonnier comme celui-ci? Enlevez le miroir et ses montants, et coupez la section de l'armoire. Peinturez à l'Email Cilux et vous avez cette élégante commode de style moderne. Peinturez le cadre du miroir et suspendez-le à un mur. C'est facile et agréable grâce à la Transformanie.

Demandez à votre Marchand de Peintures C-I-L de vous montrer la brochure "Comment Transformer du Mobilier Démodé". Elle renferme 101 moyens de rénover les vieux meubles; 80 illustrations, dont un bon nombre en couleurs, et plus de 200 object transformés.



CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

PEINTURES

POUR UNE PROTECTION DURABLE

LOUIS JOURDAIN Louiseville PAUL LACOURSE Maskinongé
RAOUL DUCHESNE Yamachiche

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52
Hamilton Heaton, B. A., L.L.B. LOUISEVILLE
Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820
TROIS-RIVIERES

faciliter l'emploi des cultivateurs pour ce travail essentiel sans qu'ils aient à s'inquiéter de leurs privilèges d'agriculteurs. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre bureau du Service Sélectif, à votre agronome ou au Bureau de Placement.

La Coopération du bûcheron est aussi essentielle à la Victoire que celle de celui qui porte un fusil. L'Hiver n'attend personne. Engagez-vous!

LISEZ ET FAITES LIRE VOTRE JOURNAL

NOUVELLES LOCALES

AU CONSEIL MUNICIPAL

Une séance régulière du Conseil Municipal se tenait, lundi soir dernier. Nous en reproduisons le procès-verbal dans notre prochain numéro.

DE RETOUR

Mlle Jeanne Trudel, du Bois-Blanc, est revenue à son foyer mercredi soir, après avoir subi une opération pour l'appendicite, jeudi de la semaine dernière, à l'Hôpital Général de Verdun. Elle est en bonne voie de rétablissement.

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Comme pour les emprunts précédents, M. Jacques Paillé vient d'être nommé solliciteur pour le cinquième emprunt de la victoire, dont la campagne s'ouvrira le 18 octobre.

PONT EN CONSTRUCTION

On est à refaire le pont Morin, située près de la propriété de M. Arméus Morin, sur la route qui conduit au C.N.R. Par le fait même, cette route se trouve fermée temporairement à la circulation.

DEPART

M. David Pâquet, ses deux filles Clara et Aurora, nous quittaient, ces jours derniers, pour Albany, N.Y., après avoir séjourné durant trois mois à leur résidence d'été, "Le Sabot".

NAISSANCE

Le 3 octobre a été baptisée: Marie-Flore, Diane, enfant de Armand Philibert et de Laurette Lamy. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Lamy, de Louiseville, oncle et tante de l'enfant.

DE RETOUR

Mlle Rolande Bastien est revenue dans sa famille, au cours de

A VENDRE

Presse à foin, de marque "International", à chevaux, avec foulon automatique, en très bon ordre. Pour prix et conditions, s'adresser à Arthur-X. Gagnon, RR. 2, Saint-Justin, P. Q.

la semaine dernière, après un séjour de trois mois à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, où elle était sous les soins du Dr Samson.

RECENSEMENT

Voici les détails du dernier recensement fait par notre curé, à l'occasion de sa récente visite de paroisse:

- 255 foyers
- 286 familles
- 1240 Communians
- 271 Non communiants
- 1511 Population totale

DEPART

M. et Mme Pierre-Aimé Dugré nous quittaient définitivement mercredi, pour aller demeurer à Québec.

EN MEILLEUR ETAT

Nous sommes informés que l'état de santé de Mme Cuthbert Mayer s'améliore sensiblement, au point qu'on espère sur un prompt et complet rétablissement.

NOUVEAU PROPRIO

M. Alfred Roberge vient de faire l'acquisition d'une terre, dans la paroisse de St-Cuthbert.

U. C. C.

Lundi soir à 8 hrs. réunion mensuelle des membres de P.U.-C.C.

GRAND'MESSES

Semaine du 10 octobre

Lundi, pour Lazare Villeneuve, par Romuald Villeneuve, de Northampton, Mass.

Jeudi à 9 hrs., double mariage: Fernand Gagnon avec Dora Morin, Henri Paul Morin avec Hermance Lajoie.

Vendredi, pour M. et Mme André Carufel, par Mme Joseph Livernoche.

Samedi (au couvent) pour Adélarde Allard, par sa succession.

VA ET VIENT

M. et Mme Irénée Bellemare sont allés passer la fin de semaine à St-Hyacinthe.

Mlle Marie-Jeanne Gélinas de Maskinongé étant de passage à St-Justin au cours de la semaine dernière, se rendait visiter les ateliers de l'Echo.

Mme Gilbert Lecourt et son fils Gaetan de Montréal est venue passer quelques jours chez son père M. Oscar Pâquet.

M. et Mme Alfred Mireault de Ste-Thérèse de Blainville visitaient leurs parents de St-Justin, St-Barthélemi et St-Viateur, au cours de la semaine dernière.

M. Adrien Pâquet est allé à Montréal, mardi, où il était appelé à subir un deuxième examen médical.

M. et Mme Jos Gagnon, accompagnés de Mme Antonio Paquin de Montréal de passage chez Mme Eugène LeBeau, dernièrement.

M. et Mme Jos. Poissant de Montréal sont venus passer la fin de semaine à St-Justin.

M. et Mme Hector Deshaies sont allés à St-Louis de France, dimanche.

M. et Mme Bernard Bourgeois de Berthierville de passage à St-Justin, mercredi.

M. le Notaire et Mme Jos Langlois sont allés aux Trois-Rivières, mardi.

M. et Mme Albert Gariépy de Montréal, à St-Justin, en fin de semaine.

Dans nos écoles

- Ecole No 1 Ormière Ouest, dirigée par Mlle R. Dauphinais, Inst.
- 6e année. — Thérèse St-Pierre 78 p.c.; Gaétan Lauzon 72 p.c.; Réal Pepin 65 p.c.
 - 5e année. — Gisèle St-Pierre 77 p.c.; Jacques Morin 48 p.c.
 - 4e année. — Jeannine Lauzon 87 p.c.; Rachel Lefebvre 78 p.c.; André Lauzon 51 p.c.; Geo.-Etienne Lauzon 46 p.c.
 - 3e année. — Marcel Lefebvre 72 p.c.; Réal Lefebvre 58 p.c.; Yvon Chevalier 47 p.c.
 - 2e année. — Marielle St-Pierre 76 p.c.; Carmen Lefebvre 68 p.c.
 - 1ère année. — Paul-Emile Lefebvre, Gilles Pepin, Simonne Lefebvre, Marcel Lauzon, Cécile Lefebvre, Thérèse Audet, Denise Chevalier, Céline Chevalier.



VOULEZ-VOUS FAIRE DE L'ARGENT ?

Rien de plus facile... Vendez, durant vos loisirs, nos cartes de Fêtes. Originales... Personnelles... Soyez les premiers à les montrer, vous doublerez le nombre de vos ventes. Ne tardez pas. Dès aujourd'hui, écrivez pour nos échantillons.

COMMISSION LIBERALE
Dugas & Tétraut,
6245 rue St-Hubert, Montréal



Causerie du docteur

Par Dr Pierre Chauveau

GARE AU CANCER

Eh bien, docteur, qu'est-ce que vous pensez de mon petit bobo?

— Je pense, madame, (excusez ma franchise brutale), que c'est du cancer au début.

— Mon Dieu, vous êtes aussi bien de me dire que je suis condamnée à la mort.

— Au contraire, chère madame, c'est pour que vous vous fassiez traiter tout de suite et pour que vous guérissiez facilement.

— Comment ça, docteur! Essayez pas de m'encourager en voulant me faire croire que du cancer, c'est pas du cancer. Toutes les personnes que j'ai connues qui en souffraient, sont toutes mortes les unes après les autres. Ça ne sera pas mieux pour moi.

— J'ai une bonne demi-heure, madame, voulez-vous m'écouter? Vous n'abusez pas de moi; je vous demande en retour, quand vous aurez bien compris, de rendre aux autres le service que je vais vous rendre ce soir, en répétant: *Que le cancer traité à point guérit toujours.*

— D'ailleurs, Maxime Davis, dans une grande revue américaine, explique très simplement ce qu'est le cancer et pourquoi il faut s'en occuper tôt.

Voici en quelques mots ce qu'elle nous dit:

Le cancer est un mal sournois, insidieux, capricieux et nullement douloureux au début.

Les gens en ont tellement peur, qu'ils préfèrent mieux ne jamais en entendre parler. On est sous la fausse impression que le cancer ne se guérit pas.

Voici des chiffres qui vous prouveront le contraire: Traités au début, 75 pour cent des cancers du sein sont guéris; 80 pour cent des cancers du col, 85 pour cent des cancers de la lèvre, 95 pour cent de ceux de la peau, pour ne citer que quelques exemples.

Il est vrai qu'un cancer traité longtemps après son début a moins de chance de guérison. Car plus le traitement est tardif, plus les chan-

ces sont petites. Même dans ces cas, il s'opère encore de très belles guérisons: 20 pour cent des cancers du sein, 10 pour cent de ceux du col, et de la langue, 30 pour cent des cancers de la peau.

Il y a 25 ans, très peu de cas étaient guéris. Si peu, que lorsqu'un médecin obtenait un succès, il n'avait rien de plus pressé que d'en faire rapport aux congrès médicaux. Aujourd'hui, les trois-quarts de ces tumeurs sont traitées avec succès pourvu bien entendu que le traitement soit entrepris à temps. On cite même des guérisons chez des cas désespérés. De ces succès, nous n'entendons pas souvent parler. Cependant, tout le monde sait qu'il existe une augmentation considérable de cancéreux, car en effet, le cancer occupe le deuxième rang sur la liste des maladies mortelles. De 68.7 qu'elles étaient au début du siècle, les mortalités par cancer ont sauté à 106.3 par 100,000, 35 ans plus tard. Quoiqu'il y ait une légère augmentation des cas de cancer chez les personnes au-dessous de 50 ans, celles de 50 ans, en montant, lui paient le plus large tribut. Rien d'anormal dans tout ceci, puisque le cancer est une maladie du vieil âge. Cependant tout le monde peut en être atteint, même les enfants.

La médecine moderne a porté notre moyenne de vie de 49 ans qu'elle était en 1900 à 60 ans en 1940. Voilà pourquoi, nous avons plus de vieux, par conséquent plus de cancers. Il y a 50 ans, un enfant mourait de diphtérie, typhoïde, ou diarrhée, etc., tandis qu'aujourd'hui, il vit, pour mourir du cancer à 80 ans. La médecine, malgré ses travaux de recherches incessants n'a pas encore éclairci le problème du cancer. Personne ne comprend exactement le cancer, pas plus que nous comprenons parfaitement le mystère de la vie. Comment les arbres croissent-ils? Pourquoi les étoiles s'agitent-elles dans le firmament selon un plan fixe? Mystère. Mystère aussi cette petite cellule humaine qui devient un homme.

(à suivre)
(Mme J. Comtois-Chauveau)
"Paysanna".

A Louiseville, 35 rue St-Laurent (Centre de la ville) Tél.: 44

Paul N. Vanasse, B.A.
AVOCAT ET PROCUREUR
Au même bureau, chaque samedi:
Le Dr PAUL GODIN
SPECIALISTE DE LA TETE.

Tél.: 100.

PROTEGEZ-VOUS
En vous assurant avec

CLÉMENT PHILIBERT
COURTIER EN ASSURANCES

Vie, Feu, Automobile, Accidents, etc.

102 des Sulpiciens

L'Epiphanie, P.Q.

Pour vos installations électriques de tous genres:
Lumières, fixtures, moteurs et accessoires, vous pouvez consulter en toute confiance:

J. - Oscar Pâquet

Electricien Licencié

14 RUE ST-AIME

Tél.: 144

LOUISEVILLE, Qué.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

DECES D'UN OCTOGENAIRE:—

Récemment avaient lieu au milieu d'une nombreuse assistance les imposantes funérailles de M. Joseph Trépanier, époux de feu Marie-Anne Blais, décédé à l'âge de 88 ans. M. le chanoine Donat Baril présidait la levée du corps. Le Rév. P. Pierre Pépin o.m.i., aumônier des Soeurs Grises à Ottawa chantait le service, assisté du Rév. P. Ch. Jacques o.m.i. de Montréal et de M. l'abbé Paul Arthur Trépanier comme diacre et sous-diacre.

Prenaient place au chœur, MM. les chanoines D. Baril et G.-E. Panneton, MM. les abbés Louis Marchildon, Alfred Morin et Robert Caron. Portaient la dépouille mortelle: MM. Isidore, Gustave, Maurice et Robert Voisard, Raymond Caron et Fernand Jacques. Faisaient la quête: MM. Joseph Voisard et Paul Voisard.

Survivent au défunt, son fils, M. J.-A. Trépanier, sa fille, Mme Lucien Voisard (Marie-Anne), sa belle-fille, Mme J.-A. Trépanier, ses gendres, MM. Louis Caron et Lucien Voisard, ses petits-enfants: MM. les abbés Paul-Arthur Trépanier d'Ottawa et Robert Caron, euecl., du Grand Séminaire des Trois-Rivières, M. Raymond Caron, Mlles Emma, Annette, Gilberte et Aline Caron, Rév. Soeur Marie-Anne de la Croix A.S.V., Mlles Lucienne, Juliette et Madeleine Voisard, MM. Joseph, Isidore, Gustave, Paul, Maurice et Robert Voisard.

Nous réitérons nos condoléances à la famille en deuil.

AU COLLEGE:—

La retraite annuelle au collège fut prêchée par le Rév. P. Flavien, o.f.m., Gardien du Couvent des Franciscains des Trois-Rivières.

MARIAGES:—

M. l'abbé Alfred Morin bénissait le mariage de M. Raymond Gagnon à Mlle Brigitte Dupuis. MM. Augustin Gagnon et Joseph Dupuis, les pères respectifs agissaient comme témoins des époux.

* * *

M. Arthur Doyon épousait Mlle Yvette Gaudreau, M. l'abbé Louis Marchildon présidait la bénédiction nuptiale. M. Achille Gaudreau était le témoin de sa fille et M. Arthur Doyon, celui de son fils.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

INITIATION DE FILLES D'ISABELLE:—

Le dimanche, 3 octobre dernier le Cercle Blanche de Castille des Filles d'Isabelle de Louiseville avait la joie de procéder à l'initiation d'une quarantaine de nouveaux membres.

La cérémonie débuta à 11 hrs et quart par une messe dite en l'église paroissiale par l'aumônier du Cercle, M. le chanoine Donat Baril, curé. Le Rév. Père Isidore Fréchette C.S.V. de Joliette dans une vibrante allocution basée sur la fête du jour, celle de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, rappela le grand rôle que toute femme chrétienne doit remplir par ses qualités de coeur et d'esprit. A deux heures de l'après-midi les nouvelles candidates se réunissaient à la salle de l'Hôtel de Ville où les accueillait, Madame la Régente Brière et les membres du Cercle de Grand'Mère auxquels s'étaient joints Mlle Louise Poirier, Régente de Sha-

winigan, Mme Bolduc, Régente des Trois-Rivières, Mme Geoffron, Régente de l'Assomption, Mme Avellin Dalcourt, Régente de Louiseville, le Rév. Père Isidore Fréchette c.s.v., MM. les abbés P. Normandin et Ls Marchildon et les déléguées de divers cercles.

Un goûter, au Château Louise, à l'issue duquel des invités d'honneur adressèrent la parole, clôtura cette mémorable journée.

Toutes se dispersèrent heureuses, puisqu'au sourire de chacune, il était facile d'y lire la satisfaction générale et... l'anticipation du prochain revoir.

St-Barthélemi

BIENVENUE A NOTRE NOUVEAU CURE:—

Après toutes les belles cérémonies dont nous avons été les témoins à l'église, dimanche dernier, lors de l'installation de monsieur le chanoine Ls-Philippe Lamarche, qu'il nous soit permis de souhaiter à notre nouveau curé la plus cordiale bienvenue.

Une réputation de grande loyauté, de charité inlassable et de dévouement apostolique l'a précédé. On nous a répété d'un peu partout que la paroisse de St-Barthélemi peut être fière d'avoir à sa tête un tel chef. Nous en sommes persuadés d'avance.

Que notre pasteur soit assuré de notre plus entière collaboration: ses désirs seront des ordres. Nous espérons que son séjour parmi nous sera l'une des plus consolantes époques de sa vie. Ad multos annos!

GARE AU FEU!

Dans les journaux et de toutes parts on a lancé le cri d'alarme: "Gare au feu!". Des millions s'envolent en fumée chaque année.

Il y a quelques semaines, le village de Lanoraie voyait une dizaine de ses maisons rasées par le feu. Dimanche soir, une maison de Maskinongé, très voisine du couvent, devenait très rapidement la proie des flammes. Grâce à un bon système contre les incendies, un beau centre d'éducation a été épargné.

Notre pompe à incendie a fait ses preuves par le passé. Grâce à elle et au travail gigantesque de nos pompiers volontaires, nous avons sauvé notre église, il y a quatre ans. Et si cette même pompe eût été placée en un endroit plus favorable, il est probable que notre couvent eût été sauvé pareillement. Mais ça coûtait quelques sous pour trouver un nouveau local; on a épargné quelques sous pour dépenser ensuite des milliers et des milliers de dollars. Et tout ça par la faute de quelques "Séraphins" grincheux, qui braillent haut et fort sur la dernière banquettes de la salle municipale, lors des assemblées du Conseil.

Nous avons un bon petit système de protection contre le feu, le gardien est compétent et le local est bien central. Mais il est du devoir des dirigeants de notre Municipalité d'avoir de fréquents rapports sur l'état de la pompe et du matériel. N'attendons pas un incendie: occupons-nous dès maintenant. Par le feu, la paroisse a perdu plus de \$100,000.00 depuis vingt ans. C'est assez!

POUR LA CAUSE DE LA SANTE PUBLIQUE:—

Le Dr U. Laferrrière, médecin de

l'Unité Sanitaire, pour le comté de Berthier, a passé la semaine à Montréal où il a suivi un cours de perfectionnement sur les maladies des enfants à l'Hôpital Général de Verdun pour les cours théoriques et aux divers hôpitaux pour les cours pratiques.

Maskinongé

QUARANTE-HEURES:—

Les pieux exercices des Quarante-Heures commenceront dans cette paroisse le lundi soir 11 octobre pour se terminer jeudi le 14. Il y aura instruction tous les soirs ainsi qu'aux exercices du matin.

VIOLENT INCENDIE:—

Un violent incendie a menacé de conflagration, dans la soirée de dimanche dans le village de Maskinon-

gé; mais grâce au bon travail des pompiers volontaires il fut limité à une seule maison, celle de M. Armand Desforges, à quelques centaines de pieds du couvent.

Le feu origina vers huit heures moins quart au deuxième étage de la maison de M. Desforges, occupé par sa mère. Il fut causé par un poêle à gazoline.

La maison de M. Desforges est voisine du couvent et l'on craignait pendant quelque temps que l'incendie ne prit de plus grandes proportions.

VA ET VIENT:—

M. Noé Roux de Victoriaville, Mme Roger Roux, M. et Mme Adrien Pellerin d'Asbestos en visite chez M. et Mme Joseph Bruneau dernièrement.

Mlle Thérèse De Carufel de St-Didace en vacance pour quelques jours chez sa mère Mme Vve Alex. De Carufel.

Mlle Anna De Carufel d'Yamachiche est venue passer quelques jours

chez son frère M. Napoléon De Carufel.

Mlle Claire Paquin inst. a passé la dernière fin de semaine aux Trois-Rivières chez des parents et amies.

HEUREUSE GAGNANTE:—

Dimanche 3 octobre, à l'issue de la réunion du Tiers-Ordre en l'église paroissiale, M. le curé présida au tirage d'une magnifique couverture en laine au profit des oeuvres tertiaires. L'heureuse gagnante fut Mme Ernest Dupuis du village, rue St-Charles qui détenait le No 1825. Nos félicitations à cette dernière.

Ste-Ursule

MARIAGES:—

Le 25 septembre, Jean-Paul Béland, fils de M. et Mme Rémi Béland, de Montréal, à Mlle Jeanne d'Arc La-

(suite en page 16)

UN FUSIBLE QUI SAUTE EST UN AVERTISSEMENT

- ✓ Quand un fusible saute, c'est généralement dû à un conducteur souple éraillé ou défectueux, à un raccord desserré ou à un appareil en mauvais ordre.
- ✓ Retracez la cause et corrigez-la. Cherchez le fusible "brûlé" et remplacez-le par un neuf. C'est l'opération la plus simple du monde. C'est aussi simple que de remplacer une ampoule par une autre.
- ✓ Voyez aujourd'hui où se trouve la boîte de fusibles chez vous afin de pouvoir la trouver facilement dans l'obscurité. Ayez toujours des fusibles supplémentaires sous la main.
- ✓ Voyez à faire réparer le conducteur ou l'appareil défectueux avant d'essayer de vous en servir de nouveau.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER CO.



"Ville-Marie Missionnaire"

1642 — 1942

Ce compte rendu de l'Exposition missionnaire du Troisième Centenaire de Montréal a reçu partout l'accueil le plus chaleureux: Une des plus belles réussites de l'édition canadienne-française.

"Ville-Marie Missionnaire" est plus qu'un simple rapport, c'est la vie même de l'Exposition: la longue patience et l'enthousiasme des préparatifs; la revue des quarante kiosques dans la joie des fêtes missionnaires; la très riche documentation préparée à l'occasion de l'Exposition.

Tous ces textes très au point, et la présentation artistique des plus soignées, font de "Ville-Marie Missionnaire" le livre d'or des missions canadiennes:

— les missionnaires trouveront les appréciations les plus justifiées de leur apostolat;

— les communautés religieuses reliront avec plaisir les pages de leur épopée missionnaire;

— les chercheurs et les cercles d'étude auront une ample matière pour leurs travaux;

— les organisateurs de séances missionnaires utiliseront avec intérêt les sketches missionnaires.

"Ville-Marie Missionnaire", l'anthologie missionnaire canadienne la plus complète, 616 pages d'un texte clair, imprimé sur papier de luxe; 105 illustrations pleine page. Tous les amis des beaux livres voudront posséder cette vivante image du "Spectacle sans égal". Qu'on se hâte, le tirage est limité.

En vente au Secrétariat du Comité Missionnaire, 1961 est, rue Rachel, Montréal. Prix: \$3.00 l'exemplaire. Prix de faveur au clergé, aux communautés religieuses et aux étudiants: \$2.40 l'exemplaire.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Une déclaration du président général de la C.T.C.C., faite au congrès de Granby a ému un certain nombre de personnes. Information prise auprès des intéressés, il semble qu'on ait mal rapporté ou interprété les paroles de M. Charpentier. Chose certaine c'est que sa déclaration n'annonçait pas un changement dans l'attitude de la Confédération des Travailleurs catholiques au sujet du nom de ses syndicats, mais plutôt un maintien, une confirmation.

Depuis longtemps en effet les chefs de la C.T.C.C. ont autorisé leurs syndicats, lorsqu'ils avaient de bonnes raisons pour en agir ainsi, à ne s'appeler que syndicats nationaux. Afin d'avoir plus d'uniformité quelques membres proposaient que tous les syndicats de la C.T.C.C., ne portent désormais que ce nom. D'autres rétorquèrent que tous, au contraire, devraient porter ces deux qualificatifs: catholiques nationaux.

Après discussion et consultation, il fut décidé de confirmer l'attitude existante: 1) La Confédération garde son titre actuel; 2) Les syndicats s'appellent catholiques nationaux, mais là où des raisons majeures le demandent, les chefs peuvent autoriser tel syndicat à ne porter que le nom de national. L'organe des Unions internationales, le Monde ouvrier, a donc tort d'écrire: "On cherche aujourd'hui à corriger une erreur grossière commise il y a un quart de siècle." Il n'y eut pas d'erreur, et il n'y a pas de correction. Les syndicats de la C.T.C.C. demeurent et demeureront ce qu'ils sont: catholiques et nationaux, même si ans quelques cas particuliers ils omettent dans leur titre l'un ou l'autre de ces qualificatifs.

LE FAUX BRILLANT

Ambroise alla un jour rendre visite à sa grand'maman, qui demeurait à la campagne, et celle-ci lui fit cadeau d'un panier tout plein d'excellentes pommes. En traversant le soir assez tard une obscure forêt, son panier de

pommes sur la tête, il vit au pied d'un vieux chêne quelque chose qui brillait comme de l'or et de l'argent. C'est un trésor! se dit-il; aussitôt il jette ses pommes, remplit sa corbeille des richesses qu'il venait de découvrir et s'en revient à la maison ivre de joie. Mais, lorsque le lendemain il vit

qu'au lieu des belles pommes, qui pendant la nuit avaient été mangées par les bêtes, il ne lui restait plus que du bois vermoulu.

Le bonheur d'ici-bas, si l'on regarde bien, De loin semble briller, mais de près ce n'est rien.

Les délicatesses de sentiment ne s'apprennent point: à qui ne les devine pas, elles demeurent étrangères.

* * *

Parfois, il nous est plus aisé de nous accoutumer aux défauts de nos amis qu'aux qualités de ceux que nous n'aimons point.



Mes DEUX richesses

TOUT cultivateur qui s'arrête à y penser admettra que c'est bien vrai. Ses deux richesses, aujourd'hui, ce sont la terre qu'il cultive et les Obligations de la Victoire qu'il met de côté pour améliorer sa maison, acheter de nouveaux instruments aratoires, et même augmenter le nombre de ses animaux. En effet, il n'y a rien de plus stable que de la bonne terre au soleil ni rien de plus sûr que des obligations garanties par toutes les richesses du pays. Avec ça, un homme est tranquille, il envisage l'avenir avec sérénité et il assure un héritage à ses gars et à ses filles.

Vous savez qu'il ne s'agit pas de faire un don au pays mais bien de lui prêter de l'argent qui vous rapportera des intérêts avantageux et qui constituera un capital pour l'avenir. Ces obligations, c'est en somme de l'argent comptant. En cas d'extrême nécessité, vous pouvez vous en

servir pour faire un paiement sur votre hypothèque ou régler une dette pressante; mais vous comprenez bien que, comme tout bon placement, vous devez le laisser s'accumuler d'année en année jusqu'à échéance. Ainsi vous ne faites pas seulement preuve de patriotisme mais aussi de bon jugement. Quand on peut servir son pays en même temps que son propre intérêt on serait bien mal avisé de ne point en profiter.

Cultivez donc votre terre et faites-la produire à plein rendement pour nourrir nos soldats, nos Alliés et vos bons clients de la ville. Achetez aussi des Obligations de la Victoire avec l'argent que vous gagnez aujourd'hui plus facilement. Vous serez bien aise d'avoir une réserve quand la paix sera revenue et vous serez fier d'avoir servi votre pays de deux manières: avec vos produits et avec votre argent.



Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE



La Coopération du Public est nécessaire

Il n'est jamais agréable de changer ses habitudes, et l'on ne s'y résigne pas volontiers. La Commission des Liqueurs de la Province de Québec est bien aise de pouvoir affirmer que les restrictions que les circonstances l'on contrainte d'imposer à sa clientèle ont été, dans l'ensemble, acceptées de bon coeur.

Toutefois, si bien organisée qu'elle soit, la Commission ne saurait satisfaire entièrement le public, à moins qu'il ne coopère avec elle. Cette collaboration est indispensable. On connaît les causes de la restriction des approvisionnements, qui a rendu le rationnement nécessaire. Les mesures prises par la Commission en vue de faire face à la situation, bien qu'elles puissent paraître rigoureuses, constituent la méthode la plus pratique d'écarter de pires difficultés.

Chaque consommateur de boissons alcooliques peut faire sa part. On ne devrait acheter qu'avec modération des spiritueux, de la bière et du vin. Les restrictions que chacun voudra bien s'imposer sont le meilleur moyen de s'assurer qu'il y aura plus tard des stocks disponibles.

Il y a des gens qui non seulement achètent jusqu'à la limite fixée par la Commission, mais qui s'arrangent de façon à se procurer plus que leur part légitime en se servant des permis d'autrui. Ce procédé constitue une infraction aux règlements de la Commission. Outre cet aspect de la question, il est évident que cette pratique n'est ni loyale, ni équitable, puisque celui qui prend plus que sa part diminue d'autant celle d'un autre.

La Commission vous prie instamment de ne demander un permis que si vous avez l'intention de l'utiliser vous-même.

Le public peut aussi coopérer avec la Commission en échelonnant ses coupons sur toute la période de validité, au lieu de les affecter à un seul achat. Cela n'est peut-être pas toujours commode, mais ceux qui voudront bien le faire rendront service à la Commission.

La Commission ne désire pas rationner la quantité qui peut être achetée en une fois; aussi s'en remet-elle, à ce sujet, à la bonne volonté des clients eux-mêmes.

La Commission est heureuse de reconnaître que la coopération du public lui est largement acquise. Elle espère avec confiance qu'elle lui sera accordée de plus en plus, convaincue que chaque client voudra bien se rappeler qu'il y en a une multitude d'autres et que son attitude devrait s'inspirer des égards que l'on doit à ses concitoyens.

“VEUILLEZ CONSOMMER MOINS”

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Le programme politique de longue portée de l'Honorable Adélar Godbout

La politique provinciale du Québec depuis trois ans, sous la direction et l'impulsion de M. Godbout, a tendu à garder à notre province, dans le Canada en guerre, la place enviable qu'elle y avait au temps de paix. C'est à cette politique de M. Godbout que nous devons d'avoir vu reconnu l'effort de guerre de notre province. Il a fallu pour cela triompher des suspensions créées contre nous dans les autres provinces canadiennes et à l'étranger; il a fallu combattre certaines tendances funestes à l'isolement; il a fallu nous montrer tels que le plus grand nombre d'entre nous veulent être et paraître aux yeux des autres, c'est-à-dire un peuple intelligent, éveillé aux graves problèmes de l'heure, désireux et capable de jouer son rôle, jaloux de ses droits et de ses prérogatives mais conscient de ses devoirs.

Dans cette oeuvre de redressement, M. Godbout a pleinement réussi, mais sa tâche n'est pas terminée. La politique qui s'est formulée à Québec depuis 1939 prépare à notre province pour l'après-guerre un essor proportionné à notre contribution au conflit et qui, dans le domaine économique, entre autres, nous dédommagera des sacrifices et des épreuves aujourd'hui communes à tous les Canadiens.

Mais rien de tout cela ne surviendra par hasard. Notre province a besoin pour cela d'un programme de longue portée, tel que l'a conçu l'hon. M. Godbout et dont le développement exige la stabilité politique. Nous avons vu le Canada traverser quatre années de guerre. Nous avons vu la province de Québec, sous la direction de l'hon. Adélar

Godbout, gagner durant la guerre et à cause de la guerre un prestige qui a connu son apogée dans le choix de la capitale provinciale comme lieu d'une conférence internationale. On ne saurait nier, après cela, que M. Godbout a vu loin et qu'il a vu grand.

Récemment, des élections générales dans la province d'Ontario et des élections complémentaires dans quatre divisions fédérales ont donné aux électeurs, en pleine guerre, l'occasion de voter, c'est-à-dire d'exercer la prérogative qui est à la base de tout notre système de gouvernement démocratique.

On connaît le résultat et il s'agit moins ici de l'analyser et détail que d'en détacher, pour notre édification et notre conduite future, quelques réflexions générales. On ne saurait se tromper en disant que l'orientation du vote populaire a confirmé, une fois de plus, l'existence d'une tendance de l'électorat, en temps de guerre, à voter aveuglément contre quelque chose plutôt qu'à voter raisonnablement pour quelque chose. Dans les élections provinciales comme dans les élections fédérales dont nous venons d'être les témoins ceux qui ont voté ont voulu dans la majorité des cas, changer, chambarder l'état de choses existant. Ils ont eu le dernier mot parce que ceux qui favorisaient le contraire ont négligé d'exprimer leur opinion.

Nous sommes aujourd'hui devant le fait accompli. Les électeurs, qui étaient les maîtres absolus de leur sort, le jour du vote, sont aujourd'hui prisonniers, et pour longtemps, de la situation qu'ils ont créée. S'il s'en trouve qui ont voté avec légèreté ou avec passion, sans

peser l'enjeu, ils auront maintenant tout le temps de réfléchir. A ceux qui sont satisfaits on ne peut que reconnaître le droit de l'être; à ceux qui regrettent leur geste on ne saurait qu'offrir des exhortations à la sagesse pour l'avenir, pour le moment où, dans la majesté hélas! souvent méconnue d'une élection démocratique, ils auront de nouveau la chance de faire entendre la voix du peuple.

La guerre domine aujourd'hui toute notre existence et même lorsqu'elle sera finie nous nous ressentirons longtemps de ses effets. Ce n'est pas un vote donné inconsidérément qui pourrait aujourd'hui, comme par miracle, tirer notre province hors d'une guerre qui étirent une cinquantaine de nations et qui embrasse les cinq continents. Et ce n'est pas, demain, un vote donné aveuglément qui pourrait effacer chez nous les conséquences de la guerre. Si l'on y réfléchit, on comprend vite, même, que dans les circonstances graves où nous nous trouverons, les votes donnés sans mûre réflexion, dans un mouvement d'impétuosité, pourraient dangereusement empirer les choses, pour notre province au lieu de les améliorer. Plus que jamais il faudra réfléchir et éviter les embardées.

Nous compatissons aujourd'hui au sort de la France et si l'on nous demandait de définir les raisons de se défaite nous en rejeterions la responsabilité sur ses gouvernants, élus du peuple à une époque où les électeurs français pouvaient encore voter librement. Ce n'est pas la démocratie qui est ici responsable, mais l'usage qu'en ont fait les hommes. L'expiation peut être quelquefois terrible et disproportionnée à la gravité de la faute.

Nous sortirons victorieux de la guerre, avec un régime démocratique intact. Il est certain que nous n'expierons pas par une défaite militaire nos péchés électoraux passés,

si nous en avons sur la conscience. Mais même victorieux nous pourrions connaître, dans notre province pourtant si riche, des épreuves sans nombre si, à notre tour, nous ne savons pas choisir les meilleurs gouvernants et si nous faisons l'erreur d'arrêter le programme politique provincial conçu par M. Godbout, qui est aujourd'hui en plein développement et qui achemine les Canadiens français, au milieu de la nation canadienne, vers la grande destinée qui peut être la nôtre si nous savons nous conduire comme des hommes parmi les hommes.

Economie dirigée

Pour qui et par qui?

Commentant le discours de M. Cyrille Vaillancourt au Congrès des Chambres de Commerce des Jeunes, à Sorel, en faveur d'une économie dirigée pour l'après-guerre, M. Louis Even, dans la causerie hebdomadaire de l'Union des Electeurs pour cette semaine, demanda pour qui et par qui doit normalement être dirigée l'économie.

L'économie de guerre, dit-il, dirigée à coups de décrets, de menaces d'amende et de prison, encarcane les producteurs comme les consommateurs. Où a-t-on vu que l'économie dirigée actuelle produit plus de biens réels que l'économie d'avant-guerre? Qu'elle fasse plus de canons, plus de mitrailleuses, plus d'engins meurtriers, très bien. Mais l'économie d'avant-guerre n'a jamais fait défaut pour produire toute la nourriture, le vêtement et le logement qu'on lui a demandés. Si les biens n'allaient pas aux besoins, ce n'était toujours pas parce que la production manquait.

Pour qui existent toutes les bonnes choses offertes par la produc-

tion? Pour les consommateurs. Qui donc est mieux capable de les diriger vers leur but que les consommateurs eux-mêmes? Qui doit dire à la production quoi faire, au transport quoi transporter et où le faire parvenir, qui, sinon les consommateurs pour qui tout cela existe?

Aujourd'hui, la production bat son plein, parce qu'il y a un consommateur qui paie. Ce consommateur de temps de guerre s'appelle l'Etat. Si le consommateur de temps de paix, qui s'appelle citoyen, a de l'argent pour payer, la production marchera aussi efficacement. Elle fera des choses différentes, parce que le consommateur payant aura des goûts différents. L'économie serait alors dirigée, mais par le consommateur, par les hommes et les femmes du pays.

Les ménagères canadiennes, dit M. Even, n'ont pas besoin des faiseurs de plans pour leur dire ce dont elles ont le plus besoin dans leurs maisons. Et les exécuteurs des commandes, agriculteurs, industriels, commerçants, n'ont pas, non plus, besoin des faiseurs de plans pour leur dire comment s'y prendre pour produire ce que les consommateurs commandent. La seule chose nécessaire, et la seule qui ait manqué avant la guerre, c'est le moyen de payer entre les mains des consommateurs.

C'est pourquoi l'Union des Electeurs dénonce le contrôle de la vie des hommes par les maîtres de l'argent; elle éclaire, unit et organise les citoyens pour se débarrasser de la pire dictature au monde.

L'Union des Electeurs parle au poste CKAC chaque mercredi à 9 hres p. m., et au poste CHRC chaque mercredi à 10 hres p. m.

Lisez et faites lire votre journal

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE



AVANT LA GUERRE: Robert ne s'inquiétait pas au sujet de la quantité de charbon qu'il pouvait brûler ou gaspiller — le combustible était abondant. Il ne s'assait pas ses cendres et il maintenait dans sa maison une température de serre-chaude.



AUJOURD'HUI: Le charbon est précieux. Il en faut beaucoup pour maintenir en pleine activité nos industries de guerre. Robert aide en brûlant moins de charbon dans sa maison.

Faisons notre part sans hésiter — et la victoire sera assurée

C'est pour nous tous un devoir que d'économiser le charbon. Vous avez plusieurs moyens de le faire: nettoyez vos tuyaux et vos fournaies — sassez vos cendres avec soin — calfeutrez vos portes et vos fenêtres — ne chauffez pas votre intérieur à l'excès — ne négligez pas vos feux, car les allumages fréquents sont un gaspillage de charbon. Privez-vous d'un peu de confort — nos soldats se privent de beaucoup de choses outre-mer. Chaque pelletée de charbon économisée est une contribution à la victoire!

Le coût de cet espace a été défrayé par

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE — LA BRASSERIE DOW
LA BRASSERIE FRONTENAC

Le caoutchouc synthétique est en voie de production au Canada

Une usine d'expérimentation, à Ottawa, produira probablement cinq tonnes de gomme de laiton (plante à suc laiteux appelée vulgairement lait d'âne, fenouil de porc) pour la fabrication du caoutchouc synthétique au cours de 1943.

Ce n'est là qu'une des expériences poursuivies par le Conseil des Recherches du Gouvernement canadien depuis que les activités japonaises dans le Pacifique ont suspendu les neuf-dixièmes de nos importations de caoutchouc.

Le laiton croît en abondance sur une vaste étendue de l'Est du Canada. Les enfants d'école et des fermiers, sous la direction du Ministère fédéral de l'Agriculture, en ont fait la récolte.

Il y a environ dix ans, des savants russes recommandèrent l'importation du laiton qui fut bientôt considéré comme l'une des trois meilleures plantes productrices de caoutchouc. La grande difficulté qu'il fallait surmonter avant l'utilisation de cette plante pour la fabrication du caoutchouc fut celle de l'extraction de la gomme. Récemment, on a découvert une manière simple de procéder. Le laiton peut aussi fournir une bourre soyeuse ou duvet, susceptible de remplacer le kapok pour le remplissage des appareils de sauvetage et autres articles.

La Russie tire du caoutchouc naturel du pissenlit russe connu sous le nom de Kok-Saghyz. Cette plante fut découverte en 1931, le long de la frontière de Chine. Même si elle ne donne que six à douze pour cent de caoutchouc brut, la culture en est pratique et facile et la plante se reproduit

facilement.

Au printemps de 1942, huit fermes expérimentales canadiennes en semèrent un quart d'acre chacune. La récolte vient d'en être faite et assemblée.

On a obtenu, par acre, une récolte moyenne de 5,100 livres de racines dont on extrait le caoutchouc. Ceci se compare avantageusement avec la production russe et américaine. Le caoutchouc extrait varie de deux à sept pour cent suivant le pesantier. On a aussi conservé suffisamment de graines pour de prochaines et plus amples semences. Si le résultat s'avère encore satisfaisant, on espère récolter bientôt assez de graine pour en faire une production commerciale.

UN CONGRES INTERESSANT

Les 14 et 15 septembre se tenait en la ville de Rouyn, au Témiscamingue, le congrès régional de l'Association Forestière Québécoise.

A première vue, l'on serait porté à croire que seules les questions se rattachant aux activités forestières y furent discutées. Tel ne fut pas le cas cependant. Les organisateurs se sont rendus compte que l'on ne peut toucher à la question forestière isolément surtout dans l'ouest québécois, car la cause de la forêt est intimement liée à celles des autres ressources. C'est ainsi que le Congrès, ses études et ses discussions ont embrassé un champ beaucoup plus vaste; on y a parlé de la colonisation, des mines, des forêts et du tourisme.

L'utilisation des ressources natu-

relles de ce vaste pays doit se faire d'une façon rationnelle sans quoi l'on courrait le danger de créer des problèmes inquiétants pour l'avenir. Ainsi, il ne convient pas de déboiser les forêts sans discernement. Déjà il est à craindre que dans certaines paroisses l'on soit privé de cette importante et indispensable ressource.

L'ouest québécois est encore jeune; il est appelé à jouer un rôle de premier ordre dans l'économie de notre province. L'agriculture y a fait des progrès étonnants, surtout depuis une dizaine d'années. Déjà

d'importantes quantités de denrées de toutes sortes sont expédiées sur les marchés de Montréal et de Toronto.

De plus en plus l'on se rend compte de l'importance d'utiliser sagement les ressources inappréciables de ce vaste pays. C'est dans ce but que l'on met de l'avant l'éducation forestière, surtout chez les jeunes par l'entremise des clubs 4H fondés il y a quelques années.

S'il est permis d'en juger par les travaux très documentés et les discussions qui les suivirent, les gens

de l'Abitibi et du Témiscamingue sont au courant de leurs divers problèmes; ils les ont étudiés à fond. L'esprit de collaboration qui se manifeste entre les représentants des divers ministères et ceux des organisations sociales et économiques de la région est aussi un indice de progrès qui a de quoi réjouir tous ceux qu'intéresse l'avenir de notre grand pays et de toutes ses parties.

C.-E. COUTURE,

Surintendant de la colonisation canadienne-française aux Chemins de fer nationaux du Canada.



Avis aux LOCATEURS et aux LOCATAIRES

LOCATION À LA SEMAINE

À compter du 1er octobre 1943, un locataire à la semaine d'un logement, d'un duplex, d'un plein-pied ou d'un appartement, peut se prévaloir des mêmes droits au renouvellement du bail que possède le locataire mensuel, en vertu des règlements de la Commission. Pour expulser ce locataire, il faut invoquer les mêmes raisons que l'on doit alléguer pour évincer un locataire mensuel, et l'avis de quitter les lieux doit être donné dans le même délai.

Toutefois, il faut noter que ce droit au renouvellement n'appartient pas à des "chambreurs", à des pensionnaires ou des sous-locataires qui partagent en commun l'entrée et le cabinet de toilette avec le locataire ou la personne qui sous-loue les chambres dans ce logement, duplex, plein-pied ou appartement. Ces personnes peuvent être évincées sur avis d'une semaine si le loyer est payé à la semaine.

SI UN LOCATEUR DÉSIRE ÉVIN-CER UN LOCATAIRE D'UN LOGE-MENT, DUPLEX, APPARTEMENT OU PLEIN-PIED AFIN D'Y DEMEURER

Tout locateur qui veut expulser un locataire afin qu'il puisse prendre possession d'un logement, soit comme résidence personnelle, soit comme résidence pour son père, sa mère, son fils, sa fille ou sa bru, pour une période d'au moins une année, peut donner au locataire un avis de quitter les lieux rédigé sur une formule qu'il obtiendra de la Commission.

Délai de l'avis

Dans le cas d'un bail mensuel ou à la semaine, il faut donner au locataire, un avis d'au moins six mois. De plus, on ne peut exiger dans cet avis, que le locataire quitte le logement pendant la saison d'hiver, c'est-à-dire entre le 30 septembre et le 30 avril suivant. Dans le cas d'un bail pour une période déterminée d'une année, par exemple, le locataire a droit à un avis d'au moins six mois avant l'expiration du terme courant; c'est donc dire que, dans le cas d'un bail se terminant le 1er mai 1944, l'avis doit être donné au plus tard le 31 octobre 1943.

UN LOCATAIRE QUI EST EN DÉFAUT DE PAYER SON LOYER

Un locataire qui fait défaut de payer son loyer durant quinze jours, peut être expulsé en vertu du droit civil provincial.

COMMENT L'ON POURRA COMMUNIQUER AVEC L'ESTIMATEUR DES LOYERS

On devra communiquer par écrit en adressant la lettre à l'Estimateur des Loyers, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, à l'un des bureaux sous-mentionnés.

FORMULES

Les formules dont doivent se servir les locateurs et les locataires pour donner soit un avis de quitter les lieux, soit une demande de renouvellement, soit un avis de renouvellement, seront fournies par la Commission et pourront être obtenues, sans frais, si l'on s'adresse aux bureaux suivants de la Commission:—

AMOS
CHICOUTIMI
DRUMMONDVILLE
GRANBY
HULL
JOLIETTE
JONQUIÈRES
LACHUTE
MATANE
MONT-JOLI

MONT-LAURIER
MONTMAGNY
MONTREAL
NEW CARLISLE
PAPINEAUVILLE
QUÉBEC
RIMOUSKI
RIVIÈRE-DU-LOUP
ROBERVAL
ROUYN
ST-GEORGES, BEAUCE

ST-HYACINTHE
ST-JÉRÔME
ST-JEAN
STE-MARIE, BEAUCE
SHAWINIGAN FALLS
SHERBROOKE
SOREL
THETFORD MINES
TROIS-RIVIÈRES
VALLEYFIELD

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

IL PEUT AUSSI ARRÊTER UN VRAI TANK



Pierrot ne s'en rend pas compte—mais tandis qu'il cause avec son petit camarade de la joute décisive de demain, un producteur de guerre aux abois tente peut-être vainement de faire parvenir une communication dont des vies dépendent. Voici encore une façon pour les plus jeunes de manifester leur fidélité à la cause pour laquelle combattent leurs papas et leurs grands frères. Et ayons soin de leur donner le bon exemple en ne nous servant du téléphone que pour les appels nécessaires... surtout soyons brefs. Les communications de guerre doivent passer en premier lieu.

En service
actif



dominant des ailes
aux mots

Notre Saint Père le Pape béni et encourage les participants au congrès national du Tiers-Ordre

Les lecteurs liront sans doute avec intérêt le témoignage consolant que le Souverain Pontife, par la voix du Délégué Apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti, adresse aux Tertiaires du Canada qui préparent actuellement leur Congrès national.

Les circonstances pénibles que traverse présentement Sa Sainteté rendent particulièrement émue la parole autorisée de l'Anguste Souverain. En reconnaissance, les Tertiaires doubleront leur zèle, et pour la préparation du Congrès, et pour le rayonnement spirituel du Tiers-Ordre tant recommandé par les papes. En répondant aux désirs de leur Chef, ils contribueront à adoucir les angoisses qui étouffent son cœur devant le terrible fléau de la guerre.

Ottawa le 2 septembre 1943. Rév. Père Léon-Pascal Leblanc, O.F.M.

Commissaire Provincial du T.-O. Franciscain

Mon Révérend Père,

Il m'a été particulièrement agréable de faire connaître au Saint-Siège votre heureuse initiative de célébrer à Montréal un Congrès National du Tiers-Ordre Franciscain pour commémorer le soixantième anniversaire de la Constitution "Misericors Dei Filius".

Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat a bien voulu me répondre que le Souverain Pontife a appris cette nouvelle avec une très vive satisfaction, au milieu des angoisses présentes, et qu'il a été touché du filial empressement avec lequel les Tertiaires du Canada se préparent, par la prière et l'étude, à réaliser le programme du Séraphique Père Saint François pour la restauration de l'esprit chrétien dans la Société. Sa Sainteté souhaite de tout cœur que les Tertiaires puissent faire de ce Congrès un grand succès spirituel et il envoie à tous les participants Ses paternels encouragements et une particulière Bénédiction Apostolique.

En vous transmettant cet auguste témoignage de bienveillance de Notre Très Saint Père le

Pape, je vous prie d'agréer mes vœux les plus ardents et l'assurance de mes prières pour l'apostolat religieux et social de tous les Tertiaires de la Famille Franciscaine du Canada.

Pax et Bonum!
Votre bien dévoué en Notre-Seigneur,
Ildebrando Antoniutti, Arch. tit. Délégué Apostolique.

CARACTÈRES ET CARACTÈRE

Les caractères sont comme les figures: tous pareils et tous différents.

Il y a le caractère pointu, irascible et piquant comme le peloton d'aiguilles, le caractère mou, le caractère dur, fait de poil de porc-épic, les cœurs brisés ou bronzés, les découragés et les révoltés.

Il y a des Démocrite qui rient tout le temps et des Héraclite qui pleurent sans cesse.

Paul est radieux, quand le soleil est beau; il pleure dans son cœur, quand il pleut sur la ville.

Tous ces caractères-là font les malheureux, qui geignent sur leur sort et ne sont jamais contents.

Il y avait une fois deux chèvres, c'est une histoire de je ne sais où, deux amours de chèvres, vives, douces, caressantes et jolies avec leur manteau de noir tacheté de blanc.

Elles étaient jeunes, elles aimaient à folâtrer; aussi quelles gambades, quelles courses folles le long des aubépines et des tail-lis en fleur!

Un jour on les attacha, leur laissant assez de corde pour trouver en abondance autour d'elles le fin gazon qui pointillait.

L'une mécontente et têtue s'agit, secoue sa corde, va, vient, se démène pour reconquérir sa liberté. L'herbe qui pousse à ses pieds lui paraît fade, elle la dédaigne et tend le cou vers les brins d'herbe qui poussent à quelques pas et qu'elle ne peut

atteindre. Boudeuse, elle remplit l'air de ses mê plaintifs; et, le soir, le cou pelé, le ventre creux, la mine pitieuse, elle finit par s'abattre au pied du piquet.

L'autre plus sage, comprenant que la corde est neuve et le piquet solide, accepte philosophiquement son sort. Moins dédaigneuse, elle broute à ses pieds, et, la nuit venue, elle se couche satisfaite, respirant à pleins poumons l'air frais et le parfum du soir.

Là où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute.

Ce proverbe fort sensé, toutes les chèvres ne le comprennent pas; et, ce qui est plus grave, bien des hommes non plus.

Comme la chèvre, chacun de nous est attaché quelque part, nous avons tous une chaîne: de plomb, de fer, ou d'or, peu importe. La sagesse consiste à ne pas imiter la bête têtue qui tire sur sa corde et fait mê tristement, mais la chèvre docile qui se contente de ce qu'elle a.

Les caractères tristes sont de tristes caractères...

Laissez, laissez pleurer ceux qui n'ont pas d'espérance.

UN CONGRÈS D'HYGIÈNE DENTAIRE

L'hygiène dentaire en vedette

Pour la première fois dans les annales de la prévention en cette province, aura lieu un grand congrès d'hygiène dentaire publique. Cet événement, qui marque un progrès considérable dans la protection de la santé publique, aura lieu à Québec les 21, 22 et 23 octobre prochains.

On compte sur la présence de la profession dentaire dont tous les membres voudront sans doute entendre les cours des docteurs E. R. Van Maltsahn, professeur en dentisterie préventive à l'école Guggenheim de New York; Stewart MacGregor, spécialiste en dentisterie infantile, de Toronto; Paul Geoffrion, professeur en orthodontie, de Montréal; J.-E. Sylvestre, chef de la division de la nutrition du ministère de la santé à Québec; Jean Dallaire, Viger Plamondon et Gustave Ratté, de Québec.

Ces grandes assises permettront à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement de l'hygiène dentaire de se rendre compte des progrès accomplis dans ce domaine au cours des dernières années. Le ministre de la santé et du bien-être social,

l'honorable Henri Groulx, et son sous-ministre, le docteur Jean Gré-Grégoire, seront les présidents d'honneur du congrès. Le chef de la division d'hygiène dentaire, le docteur Antonio Reny, en sera le président actif.

Un grand banquet terminera, samedi soir, le 23 octobre, ces captivantes journées d'étude.

Les incidents de la plage Laval

On se rappelle le bruit fait il y a quelque temps autour d'une bagarre entre Canadiens français et Juifs à la Plage Laval. Un ancien boxeur israélite en sortit écopé. Et maints journaux anglais à travers le pays pressirent l'évènement et crièrent à l'antisémitisme. L'incident vient d'avoir son épilogue devant les tribunaux. Les deux jeunes gens, reconnus comme les chefs du groupe canadien français étaient poursuivis sous l'accusation d'avoir troublé la paix et empêché la police d'accomplir son devoir. L'un et l'autre ont été acquittés. Les journaux anglais vont-ils maintenant se produire ce jugement?

SERVICE SÉLECTIF



NATIONAL

Changements dans le mode d'examen médical des appelés

La marche à suivre relativement à l'examen médical sous le régime des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) a été modifiée comme suit:

- (a) Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)
- (b) Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel" à l'examen médical. Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on a nommé plusieurs dans différents centres de la province.
- (c) Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.
- (d) Tout homme appelé à subir l'examen médical recevra par la poste, de la part du Registraire de la division de Mobilisation, un "Ordre-examen médical" qui lui donnera des instructions précises quant à la marche à suivre pour son examen médical.

Les modifications dans la marche à suivre pour les examens médicaux ne changent en rien ni le droit de demander un ajournement de service militaire ni les catégories sujettes à ce service. Il ne s'agit que d'occasionner moins d'inconvénients aux appelés; en effet, dans bien de cas ils n'auront à subir qu'un seul examen au lieu de deux ou trois comme autrefois. Celui qui peut subir son examen à un centre de réception n'aura plus de doutes quant à sa catégorie médicale car celle-ci sera définitivement fixée après un seul examen.

La loi exige que tout homme recevant un "Ordre-examen médical" se conforme strictement aux instructions du Registraire qui accompagnent cet Ordre.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

MELIF

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLÔMÉ

EQUIPEMENT
DES PLUS
MODERNES

102 rue de Frontenac
Tél. 35
Berthierville

CORBILLARD
AUTOMOBILE

Pharmacie - Librairie

PHOTOGRAPHIE

Journaux et restaurant

LA PHARMACIE BERTHIER

55 RUE de FRONTENAC
(près du manoir)

TEL. 70

Berthierville.

RECOLTONS LE PLUS DE GRAINE DE TREFLE POSSIBLE

Les cultivateurs savent, pour en avoir été informés par la presse et la radio, que la province de Québec aura un besoin extraordinaire de semence de plantes fourragères, le printemps prochain. La situation est d'une si grande importance qu'en présence des demandes qui se font pressantes sur les marchés américains et d'outre-mer, les autorités du ministère de l'Agriculture ont chargé les agronomes et les comités paroissiaux de production intensive, de faire le recensement immédiat de nos disponibilités probables en graine de trèfle, de mil et de luzerne. Ce travail permettra d'établir les estimés de la récolte et de pourvoir à nos propres besoins avant de s'engager à faire des exportations.

Une plus grande superficie de nos prairies a été affectée cette année à la production de la graine de trèfle, mais la température défavorable que nous avons eue au cours de l'été a réduit le volume de cette récolte. D'où l'extrême importance de sauver ce que nous avons, de récolter tous les champs de trèfle rouge qui peuvent fournir un tant soit peu de graine. Il importe de suivre attentivement la maturité des plants afin d'en faire la cueillette au bon moment, c'est-à-dire, lorsque 90% et plus des têtes sont bien mûries.

La rusticité de la graine domestique est bien établie et les cultivateurs devraient lui accorder une préférence constante. Elle est mieux acclimatée à nos conditions de sol et de température et pour cette raison, préférable aux semences importées.

Faisons-nous donc un devoir d'en récolter le plus possible, au moins en quantité suffisante pour nos besoins.

"NOS COLLEGES au MICRO"

Reprise en octobre de ces intéressants tournois. — Un trophée au gagnant.

La Société Radio-Canada organisait l'an dernier un questionnaire-concours sous la rubrique "Nos collègues au micro".

Ce questionnaire portait sur les arts, les sciences, l'histoire, la géographie, la littérature et mit en lice vingt-deux maisons d'enseignement secondaire pour décider d'un vainqueur provincial.

Les collègues qui contribuèrent à la série déléguèrent, tour à tour,

trois élèves soit de la classe de Rhétorique, soit de la classe de Philosophie.

Chaque concours hebdomadaire mit en présence deux maisons d'enseignement secondaire.

Après une première série de concours éliminatoires, les onze collègues vainqueurs prirent part à la série des concours semi-finals, tandis qu'à la fin de la toute dernière émission l'équipe victorieuse mérita le trophée de Radio-Canada.

"Nos collègues au micro" passera cette année à Radio-Collège d'octobre à la fin d'avril, le dimanche soir, à 7 heures.

La liste des maisons d'enseignement secondaire qui participeront au nouveau questionnaire-concours sera publiée au début de l'automne. A cette époque Radio-Collège fera connaître les noms des juges qui présideront chacun des concours hebdomadaires. Il indiquera en même temps le thème général et un plan détaillé du tournoi intellectuel de nos collègues.

La Société Radio-Canada décernera au collègue vainqueur à la fin de la série, le trophée-emblème du championnat provincial.

L'ALLOCATION DE S. E. LE CARDINAL SERA RADIO-DIFFUSEE

Le dimanche, 10 octobre 1943 l'allocution que prononcera, le dimanche 10 octobre, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, lors de la clôture du Congrès National de Saint-François à l'auditorium de l'Académie du Plateau, sera relayée par les postes du réseau de Radio-Canada dans le Québec et les postes officiels. On en annoncera l'heure à la radio.

LA SEMAINE SOCIALE DE VALLEYFIELD

Un beau succès a marqué la 20e Semaine sociale du Canada qui s'est tenue à Valleyfield, du 23 au 26 septembre sous le patronage de S. Ex. Mgr Langlois. La tempérance, considérée comme vertu générale, offrait aux conférenciers un sujet neuf, varié, intéressant. Ils le traitèrent sous ses divers aspects à la satisfaction des nombreux auditeurs venus de toutes les parties de la province et parmi lesquels on comptait de hautes personnalités religieuses et civiles. S. Em. le cardinal Villeneuve et treize autres membres de l'épiscopat honorèrent ces assises de leur présence. Le texte complet des cours et conférences paraîtra bientôt en volume.

L'HEURE CATHOLIQUE Poste C.K.A.C. à 2 h.

La causerie doctrinale à l'Heure catholique organisée par le Comité des oeuvres catholiques de Montréal sera donnée le dimanche 10 octobre, par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V. Le conférencier continue sa série sur la Fierté catholique. A 2h. 20, brève allocution du R. P. Ferdinand Coiteux, O.F.M., à l'occasion du Congrès du Tiers Ordre.

LIVRE DU MOIS

Le LIVRE DU MOIS choisi pour octobre par l'Institut de la Nouvelle-

France est l'ouvrage plein de mérites de M. Esdras Minville, intitulé INVITATION A L'ETUDE (FIDES, édit.). Dans INVITATION A L'ETUDE, l'auteur pose les problèmes particuliers à notre groupe ethnique, puis nous invite à les étudier. Ce livre devrait être entre les mains de tous ceux qui ont à coeur le bien de la patrie.

TROIS LIVRES SEMESTRIELS

Tous les six mois, l'Institut de la Nouvelle-France arrête son choix sur trois ouvrages d'intérêt général, que l'on pourrait appeler les "classiques de chez nous". Ces TROIS LIVRES SEMESTRIELS (octobre 1943 — mars 1944) sont:

"LA NAISSANCE D'UNE RACE" par le chanoine GROULX

(Granger Frères).

"LE RAMAGE DE MON PAYS" par M. Victor Barbeau.

"366 ANNIVERSAIRES CANADIENS" par ELIE DE SALVAIL (Procure F. E. C.) Edition revue et augmentée par M. Camille Bertrand.

A l'exception d'Elie de Salvail, tous ces auteurs sont membres de l'Institut de la Nouvelle-France.

Au commencement de la guerre, l'Angleterre importait plus de 1,890,000 tonnes de matériel servant à faire du papier. Aujourd'hui, ses importations sont moins importantes et le papier est fait avec du papier de rebut ou des vieux chiffons.



DEMANDES d'AUGMENTATION, de DIMINUTION et de FIXATION du LOYER MAXIMUM

A compter du 1er octobre 1943, on obtiendra les formules d'augmentation, de diminution ou de fixation des loyers maxima, en s'adressant aux bureaux suivants de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, dans la Province de Québec:—

AMOS
CHICOUTIMI
DRUMMONDVILLE
GRANBY
HULL
JOLIETTE
JONQUIÈRES
LACHUTE
MATANE
MONT-JOLI

MONT-LAURIER
MONTMAGNY
MONTREAL
NEW CARLISLE
PAPINEAUVILLE
QUÉBEC
RIMOUSKI
RIVIÈRE-DU-LOUP
ROBERVAL
ROUYN
ST-GEORGES, BEAUCE

ST-HYACINTHE
ST-JÉRÔME
ST-JEAN
STE-MARIE, BEAUCE
SHAWINIGAN FALLS
SHERBROOKE
SOREL
THETFORD MINES
TROIS-RIVIÈRES
VALLEYFIELD

LOGEMENTS NOUVEAUX— FIXATION DE LOYER MAXIMUM

Tout locateur qui a loué ou qui loue un logement pour la première fois depuis le 10 décembre 1942, doit faire une demande de fixation du loyer maximum, à l'estimateur des loyers dans les 30 jours de l'exécution du bail. Si le locateur fait défaut de faire une telle demande, le locataire peut retenir le paiement du loyer.

RAISONS JUSTIFIANT UNE AUGMENTATION DU LOYER MAXIMUM

Un locateur peut faire une demande d'augmentation du loyer maximum à l'estimateur des loyers pour les raisons suivantes:—

- Une augmentation des taxes d'eau ou des taxes municipales payables par le locateur.
- Une augmentation d'espace dans le logement ou la fourniture de meubles ou de services additionnels par le locateur.
- Une rénovation du logement au coût de pas moins de 10% de l'évaluation municipale du logement.
- Le logement est un appartement, duplex ou un plein-pied et le loyer maximum est inférieur au loyer maximum, prévalant généralement pour des logements semblables dans le même immeuble.
- Le loyer maximum est inférieur à deux fois le total des taxes et taxes d'eau payables par le locateur.

UN LOCATAIRE PEUT FAIRE UNE DEMANDE DE DIMINUTION DE LOYER MAXIMUM

- si le logement a été loué pour la première fois à une époque quelconque, entre le 11 octobre 1941 et le 10 décembre 1942 et si le locateur a lui-même fixé le loyer maximum, à un prix considérablement plus élevé pour les loyers prévalant généralement pour des logements semblables dans le voisinage.
- si le locateur a réduit, ou l'espace du logement ou l'ameublement, ou encore s'il a réduit ou diminué un service quelconque, comme, par exemple, le service de chauffage ou d'eau chaude.

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

AUGMENTATION DE 10% DANS LE CAS DE SOUS-LOCATION

Les locateurs peuvent faire une demande d'augmentation du loyer maximum de 10%, si le locataire accepte des "chambres" ou des pensionnaires qui occupent plus de deux chambres dans le logement, ou encore, si le locataire sous-loue plus de deux chambres dans le logement; cependant cette augmentation ne peut être accordée si:

- le loyer maximum a été augmenté préalablement, en raison d'une augmentation d'usage du logement, causée par des pensionnaires ou des "chambres";
- si, à la date de base, plus de deux chambres du logement étaient de fait occupées par des pensionnaires ou des locataires, ou se trouvaient autrement sous-louées,
- si le locateur a permis au locataire, par écrit, de recevoir des pensionnaires ou des "chambres" ou de sous-louer certaines parties du logement.

L'augmentation, si elle est accordée, prend effet à compter du renouvellement du bail en cours. Dans le cas d'un bail se terminant le 1er mai 1944, l'augmentation prendra effet ce même jour et pourra alors être perçue du locataire s'il demeure sur les lieux et s'il veut continuer la sous-location de plus de deux chambres.

La qualité que vous attendez

BUVEZ **Coca-Cola** GLACE
TRADE-MARK

Mariage Gaboury - Des Roches

Le mariage de Mlle Lucille Gaboury, fille de M. et Mme Napoléon Gaboury avec M. Léonard Des Roches, fils de M. et Mme Joseph Des Roches de Berthierville a eu lieu le 21 septembre en l'église de St-Justin. M. le curé Donat Grimard leur donna la bénédiction nuptiale.

L'église était décorée de fleurs de saison, de palmes et de fougère. M. Napoléon Gaboury accompagnait sa fille et M. Joseph Des Roches était le témoin de son fils.

Pendant la messe un programme musical fut interprété. Mme A. Lafrenière touchait l'orgue. Mlle Estelle Farly chanta le "Sancta Maria" et le "Noël du Mariage", et Mlle Juliette Gervais chanta "l'Ave Maria" de Mullard et "Dieu d'Amour".

La mariée portait une robe de guipure ivoire, la jupe formait longue traîne. Un diadème de guipure ivoire et de tulle blanc garni de muguet ornait sa tête. Elle tenait un manchon de brocart doré, une gerbe de roses rouges recouvrait le tout. A l'arrivée et à la sortie de l'église la mariée portait une mante de fourrure blanche.

Après la cérémonie il y eut réception au Manoir de Berthierville, où les salons s'ornaient de fleurs de saison.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Léonard Des Roches, M. et Mme Napoléon Gaboury, M. et Mme Joseph Des Roches, Mlle Madeleine Gaboury, M. Justin Alarie, Mlle Jeannette Des Roches, M. Aimé Gaboury, Mlle Lucille Carufel, M. Bertrand Gaboury, Mlle Claire Des Roches, M. Gaston Bonin, Mlle Jacqueline Des Roches, M. Robert Bonin, Mlle Oliva Lavigne, M. Denis Des Roches, M. et Mme Lucien Baron de Chaudière Station, M. et Mme Pierre Villeneuve de St-Léonard d'Aston, M. et Mme Fred Des Roches, Mlles Gabrielle et Françoise Des Roches de Montréal, M. et Mme Stanislas Des Roches, M. et Mme Raymond Savignac, M. et Mme J.-Baptiste Bellerose, M. et Mme Gaston Savignac, M. et Mme Henry Fradette, M. et Mme Wilfrid Robillard, M. Jean Des Roches, Mlle Madeleine Bellerose, M. J.-A. Hamelin, Mlle George-Eva Savignac, Mlle Juliette Gervais, Mlle Estelle Farly, M. Jean-Paul Brizard, M. Roger Carufel, M. Sylvio Dubois, M. Adrien Gervais, M. Gérard Majeau, tous de Berthierville, M. Des Carufel des Trois-Rivières, M. et Mme Joseph Li-vernoche de Louiseville, M. et Mme Arthur Carufel, M. et Mme Walter Carufel, M. et Mme Donat Carufel.

M. Hervé Francoeur, tous de St-Justin.

Après la réception, M. et Mme Léonard Des Roches partirent en voyage pour Ottawa. Mme Des Roches portait alors une toilette bleu-marine, chapeau et accessoires de même teinte, un manteau de tweed gris et bleu garni de loup.

M. et Mme Des Roches demeurent à Berthierville.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

LES EMISSIONS DE RADIO-COLLEGE DU 10 AU 15 OCTOBRE

Le théâtre, les sciences, l'histoire, la géographie, de l'orientation professionnelle, etc.

Les émissions de Radio-College reprennent le dimanche, dix octobre, avec une étude sur le théâtre de Corneille. Les lecteurs,—étudiants et les auditeurs en général — auront une idée des travaux qui seront présentés aux cours de la saison qui commence sous cette intéressante rubrique de Radio-Canada en parcourant le programme de la semaine du 10 au 15 octobre:

Dimanche le 10 oct. — 1h30 à 2h30: "Le théâtre de Radio-College" Le Cid, Corneille — 1er acte: Le soufflet — Commentaires de Jean-Charles Bonenfant.

Lundi le 11 oct. — 4h30 à 4h45: "Les lois de la nature" — Leçon du jour: Le rôle des sciences dans la vie moderne par Léon Lortie.

4h45 à 5h.: "Histoires des sciences et de leurs applications". Leçon du jour: L'histoire naturelle dans l'antiquité par Louis Bourgoin.

5h à 5h15: "Le monde animal". Causerie du Dr Geo. Préfontaine.

Mardi, le 12 oct. — 4h30 à 4h45: "Odysées canadiennes" — Leçon du jour: Une colonie française se fonde, par l'abbé Albert Tessier.

4h45 à 5h. p.m.: "Femmes de mon pays" Sketch historique: "Les pompiers sont en fleurs" — Auteur: Marie C. Daveluy.

5h à 5h15: "La Cité des Plantes" — L'arbre: méditation. Causerie du Rév. Frère Marie-Victorin, f.s.c.

Mercredi, le 13 oct. — 4h30 à 4h45: "L'Orientation professionnelle". Orientations. Causerie préliminaire par le Rév. Père Alicantara Dion, o.f.m.

4h45 à 5h. p.m.: "Les invités de Radio-College" — "L'Etat canadien et le patriotisme". Conférence par l'Hon. sénateur Léon-Mercier Gouin.

Jeudi le 14 oct. — 4h30 à 5h p.m.: La géographie économique du Canada — Leçon du jour: Géographie physique. Grand traité du Canada physique: frontières, superficie, climats, relief, hydrographie par Raymond Tanghe.

Vendredi le 15 oct. — 4h30 à 5h. p.m.: "L'initiation à la musique" — "Les instruments" Leçon du jour: L'Orchestre — sa composition. Claude Champagne.

5h. à 5h30: "Le musée d'Art" — Leçon du jour: Claude Lorrain. Auteur: Annette Leduc. Musique: Suite en la mineur (1) pour flûte et cordes — Telemann.

CONGRES GENERAL DE L'U. C. C.

L'Union Catholique des Cultivateurs tiendra son congrès général à Montréal les 20 et 21 octobre. Depuis le mois de juillet, une vingtaine de congrès régionaux ont eu lieu dans tous les districts agricoles de la province et l'on y a désigné des délégués au congrès général.

Au Secrétariat général de l'Union, 515, avenue Viger, Montréal, l'on prend les dispositions pour recevoir au moins cinq cents délégués;

Hommes 30, 40, 50 ans!

Vous cherchez entrain, vigueur normale?
Essayez Tablettes Toniques Ostrex, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B1, calcium, phosphore; aideront vous rendre vigueur et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 35c. seulement. Si non satisfait du premier paquet, fabricant rembourse bas prix. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrex aujourd'hui.

mais il est possible que l'assistance à la séance d'ouverture atteigne les mille personnes. Les délibérations auront lieu à la salle de l'Assistance publique et porteront sur l'étude de quelques problèmes agricoles de portée générale ainsi que sur un certain nombre de questions d'actualité.

Les séances d'étude seront sous la présidence de M. J.-Abel Marion, de Sainte-Edwidge, comté de Compton, président général de l'Union. Les principaux conférenciers seront M. l'abbé Léon Beaulieu, principal de l'École normale de Sainte-Rose-du-Dégelis, M. Roland Lespérance, B.S.A., fonctionnaire du ministère d'Agriculture de Québec, et M. J.-R. Pelletier, B.A.A., régisseur de la ferme expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

"LA SANTE DES DENTS"

HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE

Les maladies des dents, contrairement à l'opinion populaire, ne sont pas d'origine moderne. Depuis les débuts de l'humanité, les hommes souffrent de cette affliction, et il y a bien des siècles, on pratiquait déjà certaines interventions de chirurgie dentaire.

A l'époque préhistorique, la nécessité, l'instinct et le hasard enseignèrent à l'homme primitif des remèdes simples. Plus tard, quand les hommes eurent atteint une certaine conception religieuse de la vie, la maladie fut attribuée à des forces surnaturelles, et l'on croyait que les

malades étaient frappés par la colère d'une divinité. Il était alors logique que les prêtres assumassent le rôle de guérisseurs, étant les intermédiaires entre les hommes et les dieux.

Les prêtres égyptiens, dès 3800 A. J. C., étaient fort versés dans l'art médical. Les papyrus font mention de remèdes contre "les brûlures à l'intérieur des dents", et d'autres remèdes contre une dent qui ronge la gencive.

Les premiers Grecs, sous la tutelle d'Hippocrate, le père de la médecine, apportèrent de nouveaux développements à l'art dentaire. Les Etrusques qui florissaient en Italie vers 700 A. J. C. sont un des premiers peuples à inventer les ponts et autres appareils dentaires. On a trouvé dans leurs tombeaux des échantillons de leur art plutôt fruste. Les Chinois, il y a 4,000 ans, connaissaient 9 différentes sortes de maux de dents et 17 maladies des gencives.

Les Mayas et les Incas de l'Amé-

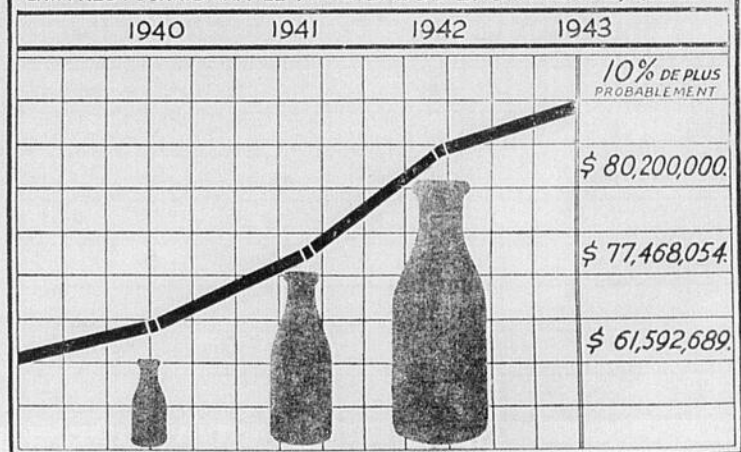
rique du Sud et de l'Amérique Centrale connaissaient les incrustations dentaires en or, en cristal et en jade. Au Moyen Age, les Arabes portèrent l'art dentaire à un degré assez élevé de perfection. L'extraction et les différentes méthodes de nettoyage des dents étaient au nombre de leurs spécialités. A l'époque médiévale l'art dentaire, en Europe, passa des mains des prêtres à celle des charlatans; et ce ne fut pas avant le 18ième siècle que la dentisterie fut élevée à la dignité d'une profession.

C'est en 1840 que fut fondée la première école dentaire du monde. Depuis cent ans, et particulièrement durant les quarante dernières années, la profession dentaire a marché de progrès en progrès.

La Commission d'Hygiène dentaire du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec, 3632 avenue du Parc, Montréal, sera heureuse de répondre à toute les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

Valeur Globale des Produits Laitiers

PROVINCE DE QUÉBEC
CHIFFRES FOURNIS PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC.

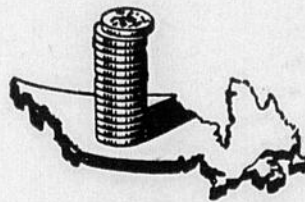


ACHETEZ DES Obligations de la Victoire

LA QUANTITÉ DE LA MONNAIE et le volume du crédit relèvent de la politique monétaire du pays

Les deux fonctions principales des banques à charte du Canada sont les suivantes:

1. Recevoir les économies et autres fonds du public, qui se constitue des soldes en banque, en compte d'épargne ou en compte-courant.
2. Faire des avances à des collectivités, ou à des entreprises, ou à des particuliers ayant besoin d'argent pour des fins légitimes.



Outre ces deux fonctions principales, les banques, qui comptent plus de 3,000 succursales et agences, rendent beaucoup d'autres services importants d'intérêt local et d'intérêt national, services dont le nombre a considérablement augmenté à cause de la guerre.

Mais la quantité de la monnaie

en circulation dans le pays, à n'importe quel moment, et le volume du crédit, sont des matières relevant de la politique monétaire du pays. Elles sont régies par la banque centrale de la nation, la Banque du Canada, qui utilise largement les facilités des banques à charte pour appliquer cette politique.

Les responsabilités des banques à charte, nettement définies et réglementées aux termes de la Loi sur la banque, sont du domaine de la banque commerciale. Elles consistent à recevoir des dépôts et à répondre aux besoins du commerce et de l'industrie.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé — pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soir-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

La tuberculose tue les personnes de 15 à 45 ans

Dépenser pour enrayer la tuberculose, c'est une économie

«Les trois-quarts de nos tuberculeux meurent avant d'avoir donné à leur province le plein rendement qu'elle est en droit d'attendre de chacun de nous. Non seulement un patient atteint de tuberculose ne peut pas contribuer à l'économie productive mais, habituellement, il est entretenu à même l'économie productive des autres. En 1941, sur un total de 2,681 décès par tuberculose, 1893, soit 66.8% survenaient entre les âges de 15 à 45 ans, avec un pourcentage plus élevé entre les âges de 20 à 29 ans. Il s'ensuit que l'enrayer d'un cas de tuberculose, par les moyens actuels, est un double gain. C'est pour cela que nombre de gens considèrent que les dépenses gouvernementales destinées à la prévention de la tuberculose constituent un placement favorable dans l'économie productive présente et future de la nation». C'est ce que vient de déclarer le chef de la division de la tuberculose au ministère provincial de la santé et du bien-être social, le docteur LaSalle Laberge, M.D.

«Le mal n'est pas irrémédiable, si nous savons réagir en face du danger, ajoute-t-il. Sans doute, les faits démontrent que les plus de vingt ans ont été fortement touchés par la tuberculose. Les moins de vingt ans devront se tenir sur leur garde, afin de préparer pour l'après-guerre, une génération forte et en mesure de bien remplir la tâche qui lui sera dévolue.

«La notion, partout admise aujourd'hui, qu'un tuberculeux provient de la contamination par un autre tuberculeux, doit servir de base à la lutte contre la tuberculose, dans le domaine de la prévention. Quelques dollars dépensés judicieusement dans cette voie vont dire des milliers de dollars économisés en traitement. Est-il rien de plus désolant pour le médecin de famille, ou encore pour le spécialiste du dispensaire ou de la clinique antituberculeuse, que d'avoir à annoncer à une jeune personne de 18 ou 20 ans qu'il vient d'examiner, qu'elle est porteuse d'une lésion tuberculeuse? Le plus souvent, la contamination s'est faite au foyer, dans la famille, au cours de l'enfance ou des années subséquentes. Sous l'effet de causes déprimantes affaiblissant l'organisme, de vieilles lésions endormies se sont réveillées. La prophylaxie au foyer aurait pu

empêcher cette contamination dangereuse, ou encore, la contamination ayant eu lieu, il aurait fallu à cet enfant une surveillance médicale constante pour tenir l'organisme en état de résister au mal. Si la maladie n'existait pas au foyer, la contamination est venue de l'extérieur, à l'école ou au travail, et là encore, une surveillance efficace aurait empêché ce malheur.»

L'ENCYCLIQUE DE PIE XII sur le Corps mystique de Jésus-Christ

Les journaux nous ont annoncé en juin l'importante encyclique que le Souverain Pontife venait de publier. Elle comprend trois parties. Dans la première le Pape explique et commente les paroles de saint Paul qui, le premier, appela l'Eglise le Corps mystique du Christ; dans la deuxième il expose notre union au Christ dans l'Eglise et par l'Eglise; dans la troisième il proclame le devoir d'aimer l'Eglise, non seulement dans ses éléments principaux et divins, mais aussi dans tous ses membres. La traduction française officielle de cette encyclique, attendue depuis longtemps, vient enfin d'arriver au Canada. L'École Sociale Populaire s'est empressée de la publier. Elle forme une brochure de 64 pages, grand format et ne se vend que 15 sous.

PATIENCE PERSEVERANCE

La beauté est la grande obligation et même la mission de notre sexe, cousines. Plus que jamais au sein de notre mêlée vitale actuelle, la femme de toutes conditions s'efforce de plaire.

Mais le souci d'être belle et de la demeurer, le voeu d'être toujours un peu plus aimée, sont l'occasion pour la femme, d'une bataille de tous les instants. On nous accuse de coquetterie — mais si la coquetterie est un défaut, qui devons-nous en accuser, sinon nos «seigneurs et maîtres»? Nous devons défendre notre beauté, car en le faisant, nous défendons notre amour, notre bonheur.

Dans cette lutte pour protéger ou mettre en valeur notre beauté, nous devons d'abord et surtout observer ponctuellement les préceptes de la nature et de l'hygiène. Pénétrons nous bien de

cette vérité que la santé est le meilleur cosmétique. Quant aux petites imperfections du visage, au manque de souplesse de la taille, à l'excès d'embonpoint ou de maigreur... toutes ces choses peuvent, sinon se corriger complètement du moins s'atténuer en partie, pourvu que nous soyons douées d'une grande patience et d'une persévérance à toute épreuve.

Malheureusement, quand il s'agit de notre beauté, nous ne sommes pas patientes. Nous voulons transformer notre apparence du jour au lendemain... et ce manque de patience a parfois des effets désastreux. Ainsi, savez-vous pourquoi le gouvernement interdit la vente des pilules, pastilles et autres produits amaigrissants? Ce n'est pas parce que ces produits étaient dangereux, lorsque celles qui en faisaient usage se conformaient au mode d'emploi indiqué, mais uniquement parce que les femmes dont l'ampleur était trop prononcée, dans leur hâte pour maigrir, prenaient des doses doubles ou

triples de celles qui étaient recommandées. Il en est résulté des maladies graves et même, dans certains cas, des fatalités!

Je vous l'ai déjà dit, je vous le répète, il ne faut pas espérer obtenir, après une semaine ou deux de traitements, de corriger le défaut physique qui nuit à notre beauté. Ainsi chaque courrier m'apporte des lettres de cousines demandant si elles peuvent, en prenant tel ou tel remède, transformer une poitrine plate ou d'opulentes rondeurs. Mais non, cousines, il faut des mois de traitements assidus pour corriger l'atrophie des glandes qui vous a, jusqu'à ce jour, empêchées d'avoir un buste aux courbes gracieuses.

Il en est de même pour les crèmes de massage, en un mot, pour toute la gamme des produits de beauté... Ils ne peuvent produire l'effet désiré que si l'on persévère dans leur usage... et si dans tel cas, des résultats rapides sont obtenus, dans tels autres cas, les résultats seront plus lents. Tout dépend de la gravité

du cas qu'il s'agit de traiter.

N'hésitez pas à me consulter par lettre. A l'intention des lectrices de ce journal j'ai fait imprimer une série de feuillets sur les principaux soins de beauté. Écrivez-moi, adressez vos lettres à Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal en prenant soin d'inclure un timbre de 3c pour l'envoi de chaque feuillet qui vous intéresse et vous les recevrez dans une enveloppe discrète par le plus prochain courrier. J'en ai sur les soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, du développement normal du buste, de la maigreur, de l'enlèvement des poils follets, de la transpiration, des poids et mesures normaux.

Cousine Blanche

En janvier 1943, 1,491 Maltais ont été tués et plus de 1,500 gravement blessés par des raids aériens.

75% des maisons de Valetta, capitale de Malte, ont été détruites par des raids aériens.



LA QUALITÉ VIENT D'ABORD

● Depuis les débuts de la maison Penmans en 1868, la qualité exceptionnelle a été le facteur basique des Articles Tricotés portant la marque de commerce ci-dessous. Aujourd'hui, vu les conditions actuelles, le nombre de modèles offerts est plus restreint... mais la qualité supérieure reste toujours la même. Pendant la période d'approvisionnement limité, la répartition est arrangée d'une façon équitable pour chaque localité.

ARTICLES TRICOTÉS
SOUS-VÊTEMENTS • BAS • VÊTEMENTS

Penmans



P.A.1A-43F

TRANSPORT MILITAIRE



Un convoi de chemin de fer, porteur d'équipement et de fournitures de guerre, en route vers les champs de bataille. Celui-ci transporte des tanks moyens et leur équipement.

— La Page d'Agriculture —

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Au cours de la semaine dernière, la demande s'est maintenue assez active pour absorber régulièrement les arrivages et soutenir les prix stables. Lundi matin, le 4 octobre 1943, le beurre No. 1 pasteurisé, au gros, était coté à 33 3/4¢ la livre.

FROMAGE:—

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943 devra être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20¢ la livre, f.a.b. point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES — (Poules)

Les arrivages sont considérables. La demande est régulière et les prix sont stables.

Poulets à rôtir

Les arrivages sont assez abondants. La demande a ralenti et les prix ont quelque peu fléchi.

Poulets à griller

Les arrivages sont modérés. La demande est bonne et les prix sont stables.

Dindes

Les arrivages sont limités. La distribution est régulière et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES (Poules et Poulets)

Les arrivages sont modérés. La demande est régulière et les prix sont fermes.

OEUFS: (Montréal et Québec)

Les arrivages sont insuffisants aux

besoins et les prix sont fermes.

VEAUX ABATTUS:—

Montréal et Québec

Marché stationnaire aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS:—

Montréal et Québec Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 4 octobre 1943 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: 16.60c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 12.60c. Truies: 10.75c - 11c. Abattues: 13.75c - 14.25c. Verrats châtrés: 9c. - 9.50c. Abattus: 10c - 11c.

RABAIS:

B2 (130 à 134 lbs) 0.50

C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.00.

C3 (175 à 185 lbs) \$2.00

D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50

D3 (176 à 185 lbs) \$2.50.

Porcs pesant moins de 130 lbs abattus: \$2.50 ou plus.

Lourds (186 à 205 lbs) Par tête \$3 Extra lourds (206 lbs et plus) \$2 le 100.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 15.50—16.00

Bon 15.00—15.50

Moyen 13.00—14.00

Commun 9.00—10.00

D'herbe 6.50—9.00

BOUVILLONS:—

Choix 11.75—12.00

Bon 11.25—11.50

Moyen 10.50—11.00

Commun 8.50—9.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Agnelles et agneaux châtrés:

12c - 12.50 la livre

Béliers 11c la livre

Communs 10c la livre

MOUTONS:—

Bon 7.50—8.00

Commun 4.00—5.00

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 10.50—11.00

Bonne 10.00—10.50

Moyenne 8.50—9.00

Commune 6.50—7.50

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 9.00—9.50

Bonne 8.50—9.00

Moyenne 7.50—8.00

Commune 6.00—6.50

Très Commune 4.00—5.00

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 9.00—10.00

Bon 8.00—8.50

Moyen 7.25—7.75

Commun 6.00—6.50

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 2 octobre 1943

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (ROUGES, BLANCS et GRIS)

A—5 lbs et plus 28 3/4¢

B—5 lbs et plus 26 3/4¢

C—5 lbs et plus 24 1/2¢

A—Moins de 5 lbs 27 1/2¢

B—Moins de 5 lbs 25 1/2¢

C—Moins de 5 lbs 23 1/4¢

POULETS VIVANTS "A GRILLER" (ROUGES, BLANCS et GRIS)

A—2 1/2 lbs et plus 29 1/4¢

B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 27 1/4¢

C—Moins de 2 lbs 25 1/4¢

POULES VIVANTES:— TOUTES RACES, SAUF "LEGHORN"

A—5 lbs et plus 23¢

B—5 lbs et plus 21¢

C—5 lbs et plus 19¢

C—Moins de 5 lbs 17¢

A—Moins de 5 lbs 21¢

B—Moins de 5 lbs 19¢

C—Moins de 5 lbs 17¢

POULES VIVANTES:— RACE "LEGHORN"

A 21¢

B 19¢

C 17¢

COQS VIVANTS:—

5 lbs et plus 17¢

Moins de 5 livres 15¢

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus 24¢

POULETS ABATTUS:— "Engraisés au lait"

Spécial — 6 lbs et plus 33 1/4¢

A—6 lbs et plus 32 1/4¢

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31 1/4¢

B—6 lbs et plus 30 1/4¢

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29 1/4¢

POULETS ABATTUS:— "Sélectionnés"

Spécial — 6 lbs et plus 31 1/4¢

A—6 lbs et plus 29 1/4¢

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28 1/4¢

B—6 lbs et plus 27 1/4¢

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26 1/4¢

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25 1/4¢

C—6 lbs et plus 24 1/4¢

C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23 1/4¢

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 1/4¢

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21 1/4¢

POULES ABATTUES:—

A—5 lbs et plus 25 1/4¢

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24 1/4¢

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23 1/4¢

B—5 lbs et plus 23 1/4¢

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 1/4¢

B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21 1/4¢

C—5 lbs et plus 20 1/4¢

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19 1/4¢

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18 1/4¢

JEUNES DINDES ABATTUES:—

A 41¢

B 39¢

C 36¢

N.B. — Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS:—

A—(Gros) 48 1/2¢

A—(Moyens) 47 1/2¢

B 39 1/2¢

A—(Poulettes) 40¢

C 33¢

VEAUX ABATTUS:— "Engraisés au lait"

Bons 20¢

Moyens 19¢

Communs 17¢

N.B. — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 27 septembre inclusivement

No. 1 pasteurisé 33 1/2¢

No. 2 pasteurisé 32 1/2¢

No. 3 pasteurisé 31 1/2¢

FROMAGE BLANC:—

Semaine finissant le 28 septembre inclusivement

Fabriqué le ou après le 1er juin 1943

No. 1 30¢

No. 2 19 1/2¢

No. 3 19¢

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.



AVIS AUX DÉTENTEURS

d'Obligations du Dominion du Canada

à 5%, échéables et rachetables au pair le 15 octobre 1943,

et à 4%, échéables le 15 octobre 1945

(qui ont été appelées pour être rachetées au pair le 15 octobre 1943)

Ceux qui possèdent les valeurs mentionnées ci-dessus peuvent les convertir pour acheter des Obligations du Cinquième Emprunt de la Victoire datées du 1er novembre 1943. Les obligations des dites émissions seront acceptées au prix de 100 1/2ème pour cent de leur valeur en paiement des Obligations du Cinquième Emprunt de

la Victoire. Cette conversion peut être faite au cours de la Campagne du Cinquième Emprunt de la Victoire par le vendeur chargé de cet Emprunt qui passera chez vous, par votre Banque, ou par votre Compagnie de Fiducie ou de Prêts qui sont en mesure de vous fournir tous les renseignements que vous pouvez désirer.

Ministère des Finances

C A R O N A

Ecrivez nous pour connaître la vraie manière de faire pondre des poulettes à l'automne

MAISON E. W. CARON

110 Est, rue St-Paul — — Montréal



Le MONDE COMME IL VA *par J. Arthur Le May*



TU AS DONNE A TES FILS TOUT CE DONT ILS AVAIENT BESOIN... ILS TE DONNENT DES VICTOIRES!

Arthur Le May

CHRONIQUE COLOMBIENNE

St-Barthélemy, Ste-Ursule, St-Justin, St-Alexis, Maskinongé, préparez-vous! Bientôt les bras de fer de vos représentants lanceront les boules sur les allées afin de jeter le plus de quilles par terre.

St-Barthélemy veut conserver son titre mais les "vieux" ont vieilli d'une année et cela paraît. Cependant ils ne veulent pas céder la place. Maskinongé trouvera-t-il cinq hommes de bonne volonté? Que chacune des localités forme une équipe que les autres membres encourageront. Il y aura du plaisir et de l'agrément.

Je vous ai déjà renseigné sur les activités des Chevaliers de Colomb. Il serait peut-être intéressant de connaître ce que votre conseil a accompli. Le conseil 2783 est composé de 462 membres dont 81 sont des assurés. Nous avons l'honneur de compter 14 membres du clergé parmi notre société.

Dans la région et surtout à Louiseville on utilise beaucoup les Chevaliers de Colomb. Les membres, surtout un certain groupe, dont il m'est impossible de dévoiler les noms, pour ne pas manquer de charité envers ceux qui ne font pas partie de ce groupe, sont continuellement sur la sellette. Oeuvres religieuses, oeuvres sociales, il n'y a rien à leur épreuve et ils sont toujours contents de voir leur nom inscrit sur la liste d'une organisation. Voilà pourquoi le conseil de Louiseville est un vrai conseil de Chevaliers de Colomb selon l'esprit de notre ordre. Ces Chevaliers, ils aimeraient bien eux aussi prendre le poulet tout rôti une fois, mais les autorités savent que, lorsqu'ils mettent la main à la pâte, elle est délicate. Et c'est pourquoi ils ont si souvent les mains dedans. Nous continuerons la semaine prochaine les activités du conseil pour l'année 1942-43.

LE PUBLICISTE

Pays agricole d'abord

Appelé à prendre la parole, lors du Congrès Régional de l'Association Forestière Québécoise, tenu à Rouyn les 14 et 15 septembre, l'honorable Hector Laferté, député du Comté d'Abitibi à Ottawa, profitait de l'occasion pour dire sa foi en l'avenir agricole de notre nord-ouest québécois. Monsieur Authier, qui se plaît à se donner pour colon, est certainement l'un des pionniers qui ont été le plus à même de suivre la tendance générale de la région, son évolution constante vers l'agriculture.

Et cet éminent congressiste disait à peu près ceci: "Nous avons ici la grande forêt, nous avons les mines, des mines d'une grande richesse, mais nous avons aussi, et il ne faut pas l'oublier, la terre, une terre des plus fertiles."

Il y a soixante ans à peine résonnait pour la première fois le bruit de la hache du premier colon dans les forêts du Témiscamingue; tren-

te ans plus tard seulement les pionniers de l'Abitibi se jetaient dans la grande aventure de la colonisation de cet immense comté.

Et depuis lors, favorisé à divers degrés par le jeu des circonstances, le développement du nord-ouest québécois s'est poursuivi à bon pas. On s'étonne de voir, sous une latitude qu'on aurait pu croire incompatible avec toute exploitation agricole, des fermes qui n'ont guère à envier à celles dont s'enorgueillit le vieux Québec. Et s'il existe de telles fermes, remarquables par leur qualité, il ne faudrait pas croire que le nombre des établissements agricoles fasse par ailleurs défaut.

Suivant des chiffres cités au Congrès de Rouyn, 2,500 exploitants détiennent les lettres-patentes sur leurs propriétés. Il suffit d'un peu d'expérience en la matière pour savoir ce qu'on a l'habitude d'appeler une terre "patentée" est l'équivalent d'une ferme moyenne du Bas de Québec. Le même conférencier estimait à plus de 800 les établissements comparables en tout point à ceux des parties plus vieilles de la province.

Ce n'est là cependant qu'une partie de l'occupation agricole des lots de l'Abitibi-Témiscamingue, puisqu'en trois districts de colonisation plus de 11,000 lots y sont détenus par billet de location, les trois-quarts de ces lots étant habités à l'année. Or, dans le cours normal des choses; il ne faudra pas bien des années encore pour que le développement ait atteint sur ces lots à ce qu'il est sur ceux de la première catégorie.

Si l'agriculture, qui s'est introduite presque avec crainte dans la région, s'y est par la suite aussi rapidement développée, c'est qu'elle y a trouvé les facteurs nécessaires à sa croissance, c'est qu'en autres termes les possibilités agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue sont un fait d'ores et déjà prouvé.

Alors que, dans l'espérance de chacun, le présent conflit mondial tire à sa fin, la population du Nord-Ouest Québécois se demande à tous les jours si les autorités sont à prendre les mesures qu'il faut pour lui amener des renforts, à même les effectifs que vont démobiliser l'armée et l'industrie.

La région possède de la bonne terre, encore beaucoup de bonne terre; qu'on ne se gêne pas, il y a de la place pour les vaillants qui viendront.

C.-E. COUTURE.

A VENDRE

Bel Harmonium, 48 pcs x 30: \$60. — Poêle électrique, 4 ronds, avec fourneau: \$12. — Fournaise "tortue", dessus carré, avec tuyaux pour eau: \$6.00. S'adresser à 194 rue St-Paul, Trois-Rivières. Téléphone 833M.

TERRE A VENDRE

Une terre d'environ 90 arpents, située à 1 1/2 mille de la ville de Louiseville, à l'entrée du Village des Gravel. Pour cause de maladie. Pour conditions, s'adresser à Lorenzo St-Yves, Louiseville, Qué.

AU CONSEIL 2783

des Chevaliers de Colomb

Une grande assemblée se tiendra à Louiseville

Dimanche, le 10 octobre, à 8 1/2 hres p. m.

Le rapport de l'année 1942-43 sera présenté, ainsi que le programme des activités d'automne.

Tous les membres sont invités

École Régionale d'Agriculture Saint-Barthélemy

sous la direction des Clercs de Saint-Viateur et sous

les auspices de l'autorité religieuse diocésaine.

OUVERTURE des cours 2 NOVEMBRE

Parents et jeunes gens, profitez de l'occasion qui vous est offerte de vous mettre à la page.

A VENDRE

Engin à gazoline, 3 c. v., de marque "International", avec poulie friction et magnéto. En bon ordre. S'adresser à Louis Casabon, St-Cuthbert, Qué.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Assortiment considérable et variés dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIE
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. BeN: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIÉ

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A MASKINONGE — A VOTRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

TEL. 16

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

Téléphone: Lancaster 1788

Heures de bureau: 9 a.m. à 9 p.m.

Dr A.-D. MILOT

B.A., — L.D.S., — D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

367 Blvd St-Joseph Est
Entrez et sonnez Montréal.

TEL. BELL: 197 8. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

SALON DE COIFFURE

"Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité
Pour appointments, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard
Tél.: No. 3 Maskinongé

Tél.: 902 s 1-4.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL

PAR CAMION

Service rapide

ST-JUSTIN, P. Q.

La Cie de Quincallerie

— LOBANGER —

1337 est, Avenue Mont-Royal, MONTREAL

Ferronnerie de construction
Articles de Sport — Outillage
— Peinture — Papier tenture

SPECIALITE: Papier à couverture et papier imitation de brique.

Nous répondons avec empressement à toute demande de prix.

Tél.: 24

EUGENE FARLEY

Marchand Général

Epicierie et peinture

Spécialité: Engrais de toutes sortes. Toujours en mains les fameuses moulées balancées "GUERTIN" au plus bas prix du marché.

St-Barthélemy, Qué.

TEL.: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste

Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10 hres du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

CANADIEN NATIONAL

Horaires des trains à St-Justin:

TOUS LES JOURS

(y compris le dimanche)

Pour Montréal 6.03 a.m.
Pour Riv. à Pierre 8.28 p.m.

LUNDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

MARDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

MERCREDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

JEUDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

VENDREDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

SAMEDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains à Maskinongé

(Tous les jours)

Pour Québec (laisse des-cendre seulement) . 2.41 a.m.

Pour Montréal 3.54 a.m.

Pour Montréal 6.48 p.m.

Pour Québec 6.48 p.m.

Pour Montréal 10.09 a.m.

Pour Québec 9.34 a.m.

Samedi, seulement:

Pour Québec 3.01 p.m.

Ste-Ursule

(suite de la page 4)

frenière, fille de M. et Mme Jos. B. Lafrenière, de Ste-Ursule.

Le 2 octobre, M. Marius Boulay, fils de M. Arthur Boulay à Mlle Pauline Lessard, fille de M. et Mme Euchariste Lessard, tous deux de Ste-Ursule.

SEPULTURE:—

Mme Alphonsine Lessard, épouse de feu Honoré Bergeron, décédée le 2 à l'âge de 83 ans.

RECENSEMENT:—

D'après le dernier recensement fait lors de la visite de paroisse il y a actuellement dans la municipalité, 301 familles, 1179 communicants, 259 non communicants et 10 frères séparés, formant une population totale de 1448. Il y a 245 propriétaires et 19 locataires.

TAXE DE COMTE:—

A sa dernière session le conseil a

approuvé un compte de \$205.00 étant la contribution de la municipalité de la paroisse de Ste-Ursule au conseil de comté, soit une taxe de trois cents et demi (3½¢) du cent piastres.

OCTROI ACCEPTE:—

Les contribuables du haut de la concession de Fontarabie ont accepté l'octroi de \$1000, à 50%, mis à la disposition du conseil pour amélioration de chemins.

CONSTRUCTION DE PONT:—

Les intéressés au pont Antoine Plante sont actuellement à parfaire la reconstruction de ce pont, lequel est fait en bois créosoté avec remplissage de terre. Ce pont est octroyé à 50% du coût.

AU COUVENT:—

C'était grande fête au couvent, samedi, le 2 octobre, à l'occasion du jubilé d'argent de M. l'abbé Eddie Hamelin, principal de l'Ecole Normale, de Ste-Ursule.

Shawinigan

BEAU SUCCES:—

Les autorités scolaires de Shawinigan, sur recommandation de M. l'Inspecteur Gérard Filteau, viennent de remettre à Mlle Cordélie Lessard, institutrice à l'Ecole St-Sacrement, une prime de \$20., pour succès dans l'instruction.

Fait digne de mention, Mlle Lessard reçoit pareille récompense pour une troisième fois en quatre années consécutives.

Félicitations et longue carrière en enseignement.

St-Damien

DECES:—

Nous avons appris avec regret la mort de M. Emile Bruneau de Willow-Bunch, Sask. Le défunt, natif de St-Damien était le fils de M. Adélarde Bruneau. A sa famille, nos plus sincères condoléances.

Le 29 courant est décédée Mme Wilfrid Dandeneau née Rose-Anna Maxwell, à l'âge de 64 ans.

Le service eut lieu le 2 octobre au milieu d'une affluence de parents et d'amis. Les porteurs étaient: MM. Adélarde Bruneau, J.-B. Comtois, Dosithee Denommée, Armand Denommée, Marcel Boucher et Albert Dubeau. Le service fut chanté par M. le curé J.-A. Charpentier assisté de diacre et de sous-diacre. La défunte laisse dans le deuil son époux, deux frères: MM. Siméon Maxwell de St-Damien et Arthur Maxwell de Montréal; cinq soeurs: Dame Arthur Degrandpré (Eliza) Manitoba, Mme Pierre Champagne (Marie-Louise) des Etats-Unis, Mme Cuthbert Lafrenière (Alexandrina) de Verner, Ont., Mme Ovilla Dandeneau (Pamela) de St-Damien et Mlle Anna Maxwell aussi de St-Damien; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et autres parents. La défunte possédait l'estime et la considération de tous. Que le ciel lui soit clément. A tous les siens nos sincères condoléances.

MARIAGE:—

Le 2 octobre, M. le vicaire H. Lavallée bénissait le mariage de M. Daniel Corneillier fils de M. et Mme Hormisdas Corneillier et de Mlle Laurencia Robert fille de M. et Mme Albert Robert.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

SOIREE:—

Samedi soir prochain à la salle Bruneau, soirée récréative au profit du club de pêche. Bienvenue à tous.

Lisez votre journal

ABEILLES A VENDRE

38 colonies d'abeilles italiennes avec reines 1943, ruches à neuf cadres avec tous les accessoires, ainsi que 62 ruches vides avec cadres brochés, le tout en bon état. Aussi quelques colonies à dix cadres avec reines 1942 et 43, avec provision de nourrissage pour hivernement. Conditions faciles.

F. J. SYLVESTRE

Tél.: 15

St-Barthélemy

ETUDE LEGALE

63, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

AVOCAT

de l'étude légale

LE SAMEDI:

"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hrs A. M. à 7 hrs P. M.)

4 est, rue Notre-Dame,

63, rue de Frontenac,

Montréal. PL. 8112

Berthierville. Tél.: 55



CULTIVATEURS ET TRAVAILLEURS AGRICOLES!

Si votre travail de ferme se ralentit l'hiver, vous êtes requis ailleurs dans des emplois essentiels

La pénurie de bois de chauffage peut être sérieuse pour notre population. Le manque de billets et d'autres produits nécessaires de la forêt menacerait notre effort de guerre. C'est pourquoi tout homme qui n'est pas nécessaire sur la ferme durant l'automne et l'hiver devrait s'offrir pour travailler dans les bois jusqu'à ce que l'agriculture requière de nouveau ses services.

Les cultivateurs dans des emplois essentiels durant la morte-saison agricole pourront retourner sur la terre lorsque nécessaire. De plus, ceux qui ont obtenu un ajournement militaire ne seront pas appelés tant qu'ils occuperont, au cours de la morte-saison de la ferme, un emploi essentiel approuvé.

Répondez immédiatement à cet appel d'importance vitale.

Pour plus de renseignements adressez-vous:

au plus proche BUREAU DE PLACEMENT ET DU SERVICE SELECTIF ou

au plus proche AGRONOME DU MINISTÈRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ou

à votre COMITÉ LOCAL DE PRODUCTION AGRICOLE

SERVICE SELECTIF NATIONAL

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, ministre du Travail

A. MACNAMARA, directeur du Service sélectif national

PQ-A1-F

Opérations d'amygdales à la clinique de l'Hospice du Sacré-Coeur

Dr Paul Gervais

RAYONS - X

BERTHIERVILLE

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hres.

DIMANCHE-LUNDI, 10, 11 OCTOBRE

"UN SOIR DE REVEILLON"

Avec Henri Garat

"ACTION in the NORTH ATLANTIC"

Avec Humphrey Bogart, Raymond Massey, Allan Hall.

"ACTUALITE"

MARDI, MERCREDI, 12, 13 OCTOBRE

"THE GORILLA MAN"

Avec John Loder, Ruth Ford, Marian Hall.

"HITLER'S MADMAN"

Avec Patricia Morrison, John Carradine, Alan Curtis.

"COMEDIES"

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 14, 15 16 OCT.

"Les Gangsters du Château d'If"

Avec Alibert, Germain Roger, Betty Stockfeld.

"THEY GOT ME COVERED"

Avec Bob Hope, Dorothy Lamour.

"NOUVELLES"

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c